

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

57ème ANNÉE - NUMÉRO 819

15 AOÛT 2003 - 150 Francs CFA

LES 22, 23, 24 AOÛT 2003 : 49ème PÈLERINAGE NATIONAL MARIAL À DASSA-ZOUMÈ

«Écoute, ma fille, regarde et tends l'oreille,
Oublie ton peuple et la maison de ton père:
le Roi sera séduit par ta beauté»

(Ps. 44, 11).

Attribuée à la Bienheureuse Mère de Dieu, cette invitation est la nôtre en ces jours où, activement, nous nous préparons pour le 49ème pèlerinage marial au pied de la grotte mariale d'Arigho de Dassa-Zoumè.

Expression de notre marche vers l'Éternité bienheureuse, le pèlerinage de cette année du rosaire de la Vierge Marie se profile comme une mémorable exaltation de Marie Reine du ciel et de la terre.

«MARIE, REINE ET MÈRE DE LA FAMILLE»

Ainsi intitulé, c'est le thème principal qui, d'ores et déjà, mobilise toutes les énergies — aussi bien spirituelles que matérielles — pour un cantique d'allégresse et de reconnaissance en mémoire de Marie à Bethléem, de Marie à Cana, de Marie au pied de la Croix, de Marie au Cénacle.

Les textes de ce dimanche d'hommage mérité à Marie en disent long. Respectivement tirés de Siracide 3, 2 - 6, 12 - 14 ; du psaume 44 ; de la Lettre aux Colossiens 3, 12 - 21 et de l'Évangile selon

(Lire la suite à la page 2)

BÉNIN : STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ : REMISE DE DETTE D'UN MONTANT DE 282 MILLIARDS DE F CFA POUR COMBATTRE LA PAUVRETÉ

(Lire nos informations à la page 12)

JOURNÉES PORTES OUVERTES AU MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

LES ATTENTES D'UN PUBLIC DE PLUS EN PLUS EXIGEANT

Du 5 au 7 août dernier, se sont déroulées au ministère des finances et de l'économie des journées portes ouvertes. L'objectif est de faire découvrir au public et aux usagers les activités dudit ministère à travers ses structures. Le thème central de ces journées

(Lire la suite à la page 2)

À L'ÉCOUTE DU PAPE

LE TOURISME: INSTRUMENT DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, POUR LA CRÉATION D'EMPLOI ET L'HARMONIE SOCIALE

Nous publions ci-dessous le Message du pape Jean-Paul II à l'occasion de la Journée mondiale du Tourisme, qui sera célébrée le 27 septembre prochain, sur le thème: "Le tourisme: instrument de lutte contre la pauvreté pour la création d'emplois et l'harmonie sociale".

1. Le 27 septembre prochain aura lieu la Journée mondiale du Tourisme qui aura comme thème: "Le tourisme instrument de lutte contre la pauvreté pour la création d'emplois et l'harmonie sociale". En vue de cette célébration significative, je souhaite proposer à tous en particulier aux fidèles catholiques, un certain nombre de réflexions sur ce sujet à la lumière de la doctrine sociale de l'Église et des transformations actuelles dans le monde, des transformations qui touchent également le domaine du tourisme.

Il faut en effet considérer le tourisme comme une expression particulière de la vie sociale, ayant des implications économiques, financières, culturelles et des conséquences décisives pour les individus et les peuples. La relation directe qu'il entretient avec le développement intégral de la

personne humaine devrait orienter les activités qui lui sont liées, comme c'est le cas pour tous les domaines d'activité humaine, vers l'édification de la civilisation au sens le plus authentique et le plus complet c'est-à-dire l'édification de la "civilisation de l'amour" (cf. Sollicitudo rei socialis, n° 33).

Lors de la prochaine Journée mondiale du

Tourisme, l'attention sera portée sur le tourisme en relation avec les situations de pauvreté qui existent sur chaque continent. Le drame de la pauvreté constitue l'un des défis actuels majeurs, alors que continue de se creuser le fossé entre les différentes régions du monde, et bien que l'on dispose des moyens nécessaires pour y remédier,



puisque l'humanité a atteint un niveau de développement scientifique et technologique extraordinaire. Il est donc plus que jamais opportune de rappeler un principe évident en lui-même, bien que souvent négligé: il est nécessaire de rechercher non pas le bien d'un petit cercle de privilégiés, mais l'amélioration des

conditions de vie de tous. C'est seulement sur ce fondement que l'on pourra édifier l'ordre international, réellement empreint de justice et de solidarité, que tous appellent de leurs vœux" (Message de Carême, n° 2; ORLF n. 6 du 11 février 2003).

2. Il est impossible de rester indifférents et inactifs face à la pauvreté et au sous-développement. On ne peut pas se renfermer sur ses propres intérêts égoïstes, en abandonnant d'innombrables frères et sœurs dans la misère et, plus grave encore, en laissant un grand nombre d'entre eux aller vers une mort inexorable.

En s'appuyant sur la capacité créatrice et sur la générosité dont l'humanité dispose pour mettre fin à cette plaie sociale et morale, il est nécessaire de trouver des solutions adaptées à caractère économique, financier, technique et politique. Comme j'ai toutefois pu le rappeler à d'autres occasions, toutes ces mesures seraient insuffisantes si elles ne sont pas soutenues par des valeurs éthiques et spirituelles authentiques" (Discours à l'Ambassadeur de Bolivie, n° 3; ORLF n° 30 du 25 juillet 2000).

L'activité touristique peut jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté, autant du point de vue économique que social et culturel. En voyageant, l'on découvre des lieux et

(Lire la suite à la page 6)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

JOURNÉES PORTES OUVERTES AU MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

LES ATTENTES D'UN PUBLIC DE PLUS EN PLUS EXIGEANT

(Suite de la première page)

portes ouvertes est, on s'en doute: "le ministère des finances et de l'économie, un outil de développement économique du Bénin".

À travers ces journées, le ministère en charge des finances et de l'économie a fait connaître la mission qui est la sienne: donner satisfaction aux attentes de l'État en matière économique et financière et à celles des usagers dans les domaines qui relèvent de ses attributions. Cela passe par la définition et la mise en œuvre d'une meilleure stratégie de développement.

Lorsqu'en effet le budget de l'État ne peut être voté à temps, lorsqu'une fois voté, le budget a du mal à être bouclé, lorsque les syndicats revendiquent d'énormes arriérés de salaire, lorsqu'enfin, pour ne citer que ces exemples, les retraités n'ont pas perçu leurs pensions à temps, c'est du ministère des finances et de l'économie que tous attendent des solutions. Ce qui témoigne de la complexité de la mission du ministère des finances et de l'économie que ne comprend pas toujours le public. Pendant trois jours, les portes du ministère ont été grandement ouvertes. Le public et les usagers ont pu prendre connaissance de l'organisation des structures dudit ministère et comment elles fonctionnent. Ainsi, c'est à raison que Grégoire Laourou, ministre des finances et de l'économie a voulu se faire plus précis dans son propos: "C'est au ministère des finances et de l'économie lui-même de se faire connaître du public, à vulgariser ses procédures et à diffuser les informations souvent gardées presque jalousement par son administration et qui

ont pourtant besoin d'être mises à la disposition des usagers". Car poursuit le ministre, "si le ministère des finances et de l'économie doit garantir aux Bénéinois et aux étrangers qui requièrent ses services, des prestations de qualité, ses méthodes et les textes qui le régissent doivent être connus par ceux que je considère comme n'étant plus de simples usagers, mais des partenaires à part entière".

Pour combler ces lacunes donc, les journées portes ouvertes se sont appuyées sur plusieurs communications, des visites guidées, des émissions radio-diffusées, etc. Des communications aussi riches que variées ont porté sur des thèmes tels que: le citoyen et les obligations fiscales, la valeur et le contentieux en douane, les réformes budgétaires et le nouveau circuit de la dépense, le rôle de la micro-finance dans la lutte contre la pauvreté, quelles opportunités d'investissements offre le Bénin ?

Ces communications ont permis aux milliers de Bénéinois et étrangers qui se sont vivement intéressés aux journées portes ouvertes de prendre connaissance des nombreuses réformes engagées au ministère des finances et de l'économie en vue de satisfaire le public et les usagers. Les rouages de la fiscalité, des douanes, et du trésor ont été expliqués. Tout était à l'honneur des organisations de ces journées. Ce qui reste n'est rien d'autre que les intentions qui sous-tendent l'organisation desdites journées se traduisent effectivement dans la réalité quotidienne.

Félicien Sédjo

PÈLERINAGE NATIONAL MARIAL...

(Suite de la première page)

saint Luc 2, 41 - 52, ils proclament, dans des notes de lumière, de la sagesse de Dieu, sagesse qui donne à la Vierge de savoir constamment garder et méditer tous les événements de la vie de Jésus dans son cœur de Mère, d'éducatrice et de gardienne très sûre des trésors de la Grâce.

Cette grand-messe d'honneur, de gloire et de louange à «Jésus par Marie» sera, avec la grâce de Dieu, présidée par son Eminence Bernardin Cardinal Gantin.

En note particulière, ce «digne fils» de Marie, Mère toujours Vierge, procédera avec la force que Dieu lui procurera, au couronnement de l'humble Servante de

Dieu, celle que toutes les générations proclament : Bienheureuse.

Nous voici donc en route pour cette louange à l'adresse de la Reine des anges, Mère vénérable et admirable. C'est pour tous une occasion de prière, de rencontre, d'allégresse et de joie.

Évitons de mettre ou de faire mettre en route des véhicules branlants. Évitons tout ce qui peut être source d'accident : la fatigue au volant d'un véhicule ou d'un engin à deux roues, l'excès de vitesse, traversée des routes sans faire attention...

Et bon pèlerinage à tous et à chacun !

La rédaction

RÉFORMES AU MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

Les réformes opérées au ministère des finances et de l'économie sont relatives à :

— l'allègement et la simplification des procédures que vous jugez souvent trop contraignantes et trop tracassantes; à tort ou à raison;

— la recherche de la célérité dans la satisfaction des besoins des usagers du ministère des finances et de l'économie;

— la recherche de l'efficacité dans la gestion des biens publics;

— la lutte contre la dilapidation des fonds publics et donc contre la corruption;

— la modernisation de l'appareil administratif afin de lui faire pleinement jouer son rôle de catalyseur dans le processus de développement socioéconomique de notre pays.

En ce qui concerne l'amélioration des prestations aux usagers, on note de nombreuses réformes qui ont porté notamment sur:

— la modernisation de la fonction Solde en vue de faciliter dans les délais les plus courts possibles, la prise en compte des changements qui marquent la vie administrative du personnel de l'État;

— la simplification des formalités administratives en matière d'acquittement des obligations fiscales envers l'État;

— la simplification des formalités douanières au niveau de tous les postes frontaliers principalement à l'Aéroport et au Port de Cotonou afin de faciliter l'entrée et la sortie des marchandises;

— la modernisation et la simplification de la chaîne des dépenses à travers l'instauration du système informatisé de gestion des dépenses publiques, communément appelé SIGFIP;

— l'introduction des Budgets Programmes qui s'est étendue actuellement à 13 sur les 21 ministères. Cette réforme permet de disposer d'une gestion axée sur les résultats. Ceux-ci sont mesurés grâce à des objectifs d'intérêt général préalablement définis. Cette réforme, a permis au ministère des finances et de l'économie d'évoluer du budget moyen au budget performant;

— la déconcentration de la fonction d'ordonnateur du budget de l'État vers les autres ministères; fonction qui autrefois était uniquement assurée par mon département.

DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS

ATACORA - DONGA

VULGARISATION DE LA BASE DE DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Dans le cadre du suivi des objectifs du millénaire pour le développement, une délégation mixte de l'INSAE et du PNUD a récemment sillonné les départements de l'Atacora et de la Donga. La délégation avait également pour mission de faire le point de la mise à jour et de la vulgarisation de la base de données socio-économiques du Bénin (Beninfo).

Le logiciel «Beninfo» est un système de gestion de base de données, une bibliothèque numérisée et un outil d'analyse adapté aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il permet de compiler un seul système, des informations provenant de plusieurs sources.

La mise en place de la base régionale de données au niveau de l'Atacora et de la Donga a débuté par une formation des points focaux dans les communes sur les modules administrateur et utilisateur.

Cette formation a été conjointement assurée par M. Georges Savi, administrateur de la base de données à la direction de l'INSAE et M. Franck Adoho, statisticien-consultant au PNUD. Elle vise à adapter les données aux spécificités locales en vue de permettre des analyses au niveau local, ont indiqué les formateurs.

Deux semaines durant, les points focaux ont reçu une formation sur environ mille indicateurs de plusieurs secteurs relatifs à l'éducation, à la santé, à l'environnement, à l'agriculture, etc.

ATLANTIQUE - LITTORAL

LANCEMENT D'UN GUIDE DU CRÉATEUR D'ENTREPRISE

Plus de souci à se faire désormais pour les créateurs d'entreprises au Bénin. Tout au moins en ce qui concerne la démarche à suivre pour créer une entreprise ainsi que les opportunités qui s'offrent à eux par domaine d'activité.

Le Bénin vient ainsi de se doter d'un guide d'orientation du créateur d'entreprise. Un guide qui constitue un instrument d'information à la disposition des créateurs d'entreprises.

Sans risque de se tromper, on peut affirmer que cet outil précieux pour l'action en matière de création d'entreprises était plus qu'attendu par les acteurs du domaine. On comprend dès lors tout l'intérêt que revêt le lancement officiel du guide du créateur d'entreprise, jeudi 7 août dernier par le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la promotion de l'Emploi, M. Fatiou Akplogan. La cérémonie s'est déroulée à la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Bénin à Cotonou.

L'ouvrage présente également les adresses et activités de quelques structures, la liste de quelques documents à consulter, et des conseils pratiques à l'intention des créateurs d'entreprises.

M. Fatiou Akplogan s'est dit convaincu que l'ouvrage constituera une référence pour tous les intervenants dans le domaine de la création d'entreprises au Bénin et dans la sous-région.

Signalons que l'ouvrage comporte 116 pages. Il a été édité par la direction de

l'appui au secteur privé sous la supervision de M. Albert Honlonkou.

BORGOU-ALIBORI

MANIOC : RENFORCER LES CAPACITÉS DE GESTION COMMERCIALE DES ACTEURS

Des commerçants et commerçantes du manioc et de ses dérivés, au nombre de 37, venus de tous les départements du Bénin ont suivi du 28 juillet au 1^{er} août 2003 à Parakou, un atelier national de formation.

Organisé par le Projet de développement de la filière manioc (PDFM) ledit atelier a pour particularité de réunir des acteurs de la filière qui sont des bénéficiaires de crédits de commercialisation alloués en 2002 et 2003 par le PDFM. La formation avait donc pour objectif de développer et de renforcer leurs capacités de gestion commerciale, de recherche de débouchés ou de marketing en vue de la rentabilité de leurs activités.

La séance d'ouverture officielle des travaux de l'atelier a été dirigée par le chef du service de la vulgarisation, recherche et développement, M. Pierre Yakpon, représentant le directeur général du Carder / Borgou.

Cette formation a permis aux participants de recevoir des notions de cogestion et de gestion, d'exploitation de techniques de commercialisation du manioc et de ses dérivés au Bénin. L'accent a été également mis sur les voies et moyens de conquérir les marchés régionaux et internationaux.

Les thèmes, abordés d'abord de façon théorique, ont été suivis d'exercices pratiques d'établissement de comptes d'exploitation, d'un plan annuel d'activités dans le sens de la maîtrise de l'échéance de remboursement des crédits.

MONO - COUFFO

DES ÉCO-GARDES EN FORMATION À DOGBO

L'atelier de formation des éco-gardes et gestionnaires des réserves biologiques du Mono-Couffo organisé à Dogbo ces jours-ci par l'Association «Vive le paysan nouveau» (ONG-AVPN), a pris fin.

Pendant trois jours, les participants au nombre d'une cinquantaine, ont proposé des solutions aux nombreux problèmes des

hippopotames et recherché des voies et moyens pour un développement durable afin de maintenir les populations de la zone du projet en harmonie avec les hippopotames.

Plusieurs thèmes ont été développés au cours de cette formation. Il s'agit entre autres, de la biologie des hippopotames, de leur comportement, des critères de choix des sites de réserves biologiques, de la technique d'estimation des dégâts causés aux cultures par ces animaux, et la participation locale à la conservation et à la gestion des réserves biologiques.

Selon M. Jacob Agossèvi, directeur exécutif de l'ONG-AVPN et coordonnateur de la formation, les enseignements reçus au cours de cet atelier profiteront à tous les participants. Car, chacun d'eux a désormais une connaissance parfaite des hippopotames, de leur mode de vie et les avantages que comporte leur présence.

Quant aux participants, ils ont recommandé le respect et la mise en application de la loi forestière en ce qui concerne surtout le défrichement des berges des plans d'eau, la responsabilité et les prérogatives des maires dans la conservation et la gestion durable des ressources naturelles de leurs terroirs.

OUEMÉ - PLATEAU

LES ÉLUS LOCAUX S'IMPRÈGNENT DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT

Aider les élus locaux à mieux cerner les défis qu'ils doivent relever. Tel était l'objectif visé par l'atelier de formation qui a eu lieu lundi 4 août dernier au Centre chrétien d'accueil et de formation de Porto-Novo.

L'atelier a été organisé par l'Observatoire national pour le développement humain durable (ON-DHD) avec l'appui du PNUD. Ont participé aux travaux, les élus locaux des départements de l'Atlantique, Littoral, Ouémé et Plateau. Pour les organisateurs de l'atelier, il s'agissait de vulgariser à l'intention des participants, le contenu du rapport national sur le développement humain durable, édition 2001. Mais pourquoi 2001, pourrait-on s'interroger.

Intervenant pour situer le contexte dudit atelier, M. Jacques Agbodji du PNUD - Bénin a précisé que ce retard qu'a connu la vulgarisation de ce rapport de 2001 s'explique par la volonté du PNUD de laisser les élus locaux s'installer avant d'envisager leur regroupement pour toute formation.

Le présent atelier de formation constituée, à n'en point douter un outil d'accompagnement de la décentralisation en marche au Bénin.

C'est le lieu de rappeler qu'avec les collectivités décentralisées, le cœur du développement se situe désormais à la base. Il apparaît ainsi que la région devient le cadre stratégique de développement. Tenant compte de ces paramètres, le rapport national sur le développement humain de 2001 a fait l'état des lieux en matière de développement humain dans les différentes régions du pays. Ce rapport met en exergue les disparités qui existent entre les différentes régions aussi bien en termes de niveau de développement que de ressources et infrastructures.

ZOU - COLLINES

CONTROVERSE AUTOUR D'UNE NOUVELLE TAXE ENVISAGÉE AU MUSÉE D'ABOMEY

Bien compris et surtout méthodiquement conduit à tous les niveaux, le processus de décentralisation en marche au Bénin ne peut que permettre à ce pays d'aller de l'avant dans son développement économique et socio-culturel.

D'où vient alors que la décision du maire d'Abomey d'instaurer une nouvelle taxe de droit de visite au musée d'Abomey suscite quelque controverse ? Quand on s'imaginerait que la décision du maire obligerait le visiteur — (ce site, rappelons-le, est déclaré patrimoine mondial de l'Unesco) — à payer le double du montant en vigueur, une telle éventualité ne peut laisser indifférentes d'autres autorités compétentes en ce domaine. Si l'on reconnaît donc le caractère sensible de cette question, on peut prendre le risque de penser que c'est sans un minimum de concertation au préalable que la décision est intervenue, ouvrant ainsi malheureusement la porte à la polémique. On se souvient qu'il y a quelques semaines, le maire d'Abomey avait décidé d'instaurer une taxe supplémentaire de visite dite de développement local au musée historique d'Abomey.

Ayant été surpris par cet acte du maire, le conservateur du musée avait aussitôt réagi par une correspondance demandant à celui-ci de retirer l'argent envoyé au musée par ses soins pour la vente de ticket présumé parallèle de droit de visite. Car cette nouvelle situation, selon le conservateur du musée, est de nature à mettre le visiteur dans l'embarras devant deux tickets et surtout à l'obliger à payer le double du montant qui était en vigueur.

Pour toute réponse à cette correspondance du conservateur du musée, le maire d'Abomey fait envoyer un second agent qu'il a mandaté d'empêcher tout visiteur qui n'aurait pas accepté de payer la nouvelle taxe d'avoir accès à l'enceinte du musée.

Entre-temps, le ministre de la Culture qui se trouvait hors du territoire national est revenu au pays. Informé de la situation qui prévalait au musée d'Abomey, le ministre a rencontré le responsable dudit musée pour avoir des éclaircissements en vues d'éventuelles mesures à prendre à son niveau. Dans ce contexte, et suite à l'entretien que le maire d'Abomey a eu sur sa demande, avec le ministre de la Culture le 22 juillet dernier, un accord aurait été trouvé dans l'intérêt bien compris des deux parties.

E. Déglu

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
B.P. 105 - Tél. (228) 32-11-19
COTONOU
(République du Bénin)

Compte :
C.C.P. 12-76
COTONOU

Directeur de Publication
BARTHÉLEMY
ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 965
Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Six mois 5000 à 8000 F CFA (7,82 à 12,20 €)

Abonnement de Bimensuel 10.000 à 15.000 F CFA (15,24 à 22,80 €)

Abonnement d'Année 20.000 F CFA et plus (30,49 €)

Changement d'adresse 100 F CFA (15,24 €)

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

- Bénin 3.720 F CFA

- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo 4.680 F CFA

- Guinée 5.760 F CFA

- Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. 5.760 F CFA

- France 5.760 F CFA (8,78 €)

- Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone 7.560 F CFA

- Kénia, Angola, Ouganda et Tanzanie 9.000 F CFA

- U.S.A. 12.600 F CFA

- Amérique (Nord, Centrale, Sud) 9.480 F CFA (14,45 €)

- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège) 10.200 F CFA (15,55 €)

- Canada 10.200 F CFA (15,55 €)

- Chine 12.600 F CFA (19,20 €)

1 € = 655,957 F CFA

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • Tél. (228) 32-12-07 • COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN) • Email : lacroixbenin@yahoo.com

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

NOTICE HISTORIQUE SUR LES DJERMA DE KANDI (SUITE ET FIN)

DJERMAKURÉ ET LA VIE DE RELATION

Les Zerma acceptèrent volontiers leur installation à côté de Baniguru, siège du pouvoir royal, voisinage toujours sécurisant pour des étrangers, surtout lorsqu'ils sont jugés indésirables par la majorité de la population au sein de laquelle ils vivent. Ils n'ont pas mis longtemps à débroussailler et à construire de petites maisons rondes en pailles, puis des habitations cylindro-coniques aux murs en terre de barre et au toit de chaume. Ils se réjouissaient que la terre leur ait été gracieusement concédée par le Sacca, détenteur du pouvoir politique, avec l'accord et la bénédiction du Kandisounon, chef de terre.

La vie était loin d'être aisée à Djermakuré dans les premiers temps de l'installation. Les vivres n'étaient pas toujours suffisants en dépit des largesses du roi. Les vieux Baatombu se souvenaient toujours de ces femmes zerma qui passaient de maison en maison, leur calebasse à la main, demandant du son de mil ou de maïs — que leurs épouses à eux destinaient aux animaux — pour leur propre alimentation. Elles se décourageaient rarement devant le mauvais accueil qui leur était souvent réservé, toujours par crainte de la sorcellerie.

Très tôt, les Zerma commencèrent à mener de petites activités commerciales et à cultiver quelques lopins de terre sous forme de jardinage ; ce qui leur permit de vite se prendre en charge et de devenir de moins en moins dépendants. Une fois la situation redevenue normale au Niger, nombreux furent ceux d'entre eux qui repartirent dans leurs villages d'origine. Certains y étaient restés pour toujours. D'autres, par contre, revinrent à Kandi. Périodiquement cependant, ceux-uns allaient rendre visite aux leurs au Niger pour quelques semaines. L'inverse aussi se faisait. De tels contacts se sont cependant raréfiés ces dernières années.

Conscients dès leur arrivée à Kandi qu'ils auraient beaucoup de difficultés à se faire admettre dans la société en dépit du bon accueil du souverain, ils prirent leur mal en patience. Nombreux étaient ceux d'entre eux qui, à l'époque, évitaient toute provocation de la part des habitants mécontents de la présence chez eux d'individus aussi indésirables. Les conseils et les recommandations prodigués par Abdoulaye Abdou aux siens en sa qualité d'ancien Zerma relativement intégré dans la société où il était connu de tout le monde, ont quelque peu facilité leur admission par la population. En général, tous les successeurs de Sacca Bagu ont toujours eu une attitude bienveillante à l'endroit de la petite communauté des Zerma qu'ils considéraient comme leurs hôtes. Dans plus d'un cas, des traitements de faveur dont ils ont eu à bénéficier lors de certains conflits ont fait d'eux, aux yeux du peuple souvent mécontent, des protégés du pouvoir. Ce dernier est toujours

resté indifférent aux états d'âme des sujets à l'encontre des Zerma.

Loin d'être parfaite, leur intégration au nouveau milieu n'a pas manqué de faire quelques progrès sensibles : les rixes entre eux et les autochtones, fréquentes au départ, se sont raréfiées. Inimaginables à leur arrivée, les mariages dans leur milieu d'accueil se sont multipliés ; bien entendu, leurs remarquables efforts d'intégration n'ont pas réussi à dissiper les préjugés défavorables des Baatombu à leur encontre ; mais ils en ressentent la gêne aujourd'hui beaucoup moins que par le passé. Nombre d'entre eux assument, malgré eux, cette réputation bien établie de sorciers. Impuissante, en outre, a été leur pratique de l'islam⁽⁶⁾ dans l'atténuation de ces préjugés dans un milieu où la profession de la foi musulmane a toujours facilité les insertions et même les intégrations. L'instrumentalisation du mépris ethnique semble trop forte pour qu'une simple pratique religieuse puisse l'extirper définitivement des cœurs ; et ce mépris est ici trop têt pour se laisser fléchir ou flétrir par l'attitude favorable du pouvoir à l'endroit de la communauté zerma.

Au moment de l'arrivée des Zerma à Kandi, la terre n'y avait pas encore une valeur marchande. Elle ne se vendait même pas aux étrangers. On la leur donnait gracieusement et sans délimitation aucune. C'était dans ces conditions qu'installés en marge de Baniguru à l'orée d'une forêt, ils la "grignotèrent" à volonté, au point d'avoir un grand domaine qu'ils élargirent à leur guise, sous le regard indifférent des différents souverains qui se sont succédé sur le trône de Kandi. Longtemps restés indifférents à l'image de leurs souverains, les habitants de Baniguru ont commencé, notamment à partir du dernier quart du XX^e siècle, à regretter que tant de facilités d'occupation et d'expansion territoriales aient été faites à ces Zerma pourtant indésirables : des étrangers qui ont pu difficilement se mettre en marge de la société, et qui sont devenus, contre toute attente, des propriétaires terriens. Une situation gênante pour les habitants de Baniguru qui regrettent cette expansion des Zerma, par eux considérée comme une sorte de dépossession foncière ; leur regret est d'autant plus amer que la spéculation foncière est, depuis quelque temps à Kandi, une donnée de plus en plus familière.

Cet état de choses n'accrut nullement les préjugés défavorables des autochtones contre les Zerma qu'ils ne regardent pas moins comme leurs hôtes. Les efforts d'intégration des Zerma sont passés aussi par des considérations linguistiques et matrimoniales. Ils sont tous locuteurs du baatonum tout en parlant entre eux leur propre langue à Djermakuré. S'il n'y avait pas eu d'alliances matrimoniales entre les Zerma de la famine de la première génération et le milieu d'accueil,

des mariages entre Zerma et femmes baatombu, ne tardèrent cependant pas à rapprocher quelque peu les deux communautés. Les progrès, en revanche, furent plus lents quant aux unions entre Baatombu et femmes zerma. Si dans le premier cas, les réticences sont surtout dues au mépris des Baatombu et à leur complexe de supériorité à l'encontre des Zerma, le grand handicap dans le second cas est la croyance selon laquelle le lait maternel est l'un des vecteurs de la sorcellerie de la mère à l'enfant. C'est donc par crainte d'avoir des nourrissons sorciers par le biais des tétées que les Baatombu répugnent à épouser des femmes zerma. Nous nous trouvons dans un cas de figure complètement différent de celui des mariages entre Fulbe et Baatombu, naguère encore considérés par ceux-ci comme porteurs de malheurs. Il n'est nullement question à ce sujet d'une quelconque sorcellerie. La nuance a son prix.

Les différents progrès matrimoniaux entre Zerma et Baatombu montrent qu'il y a eu de part et d'autre une volonté de rapprochement, même si elle est plus forte du côté des premiers que des seconds. Ces derniers, par ailleurs, n'ont pas dans l'ensemble désapprouvé que Bagnan Tindo, un Zerma, ait occupé le poste de délégué adjoint du quartier Baniguru (dont Djermakuré n'est qu'un sous-ensemble) derrière, bien entendu le Bariba Lafia Yarou Mayé. Mais il n'est pas certain que le contraire puisse être volontiers accepté par les Baatombu. L'intégration des Zerma est encore loin d'être faite.

CONCLUSION

Parmi les communautés socioculturelles marginalisées et ayant du mal à s'intégrer à la société de Kandi, les Zerma occupent une position primordiale. La triste réputation de sorciers redoutables qui les avait précédés avant même qu'ils n'arrivent à Kandi, comme ailleurs en milieu baatonum, n'a cessé de les suivre jusqu'à ce jour et ce, en dépit de leurs remarquables efforts d'intégration. Ils ont été cependant redevables de leur installation et de leur maintien dans le milieu à la bienveillance du pouvoir central qui a fait fi des réticences, voire de la xénophobie de la population.

La présence zerma à Kandi et la réaction du milieu d'accueil sont une bonne illustration des attitudes collectives et du regard de l'autre. Elles nous situent au cœur de l'histoire des mentalités. Les historiens devraient être plus attentifs à cette dimension de la vie quotidienne des populations.

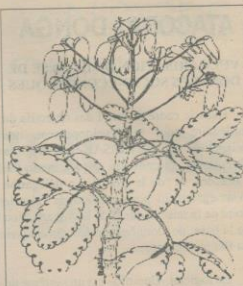
NOTES

⁽⁶⁾ Ils possèdent leur propre mosquée à Djermakuré.

A. Félix IROKO

PLANTES MEDICINALES

PLANTE DE LA RÉSURRECTION...



Nom latin	: <i>Bryophyllum pinnatum</i> (Lam.) Oen.
Famille des	: Crassulac. es.
Prin. ais	: Plante de la r. a. ré. la mort. j. mal. la t. m.
Fon	: Jomeku, Tom, Tessa.
Gun	: Ac. ma, oton.
Yoruba ou Nago	: Korojo, Kori Kori, Abamoda, Eru odunhin.
Mina	: Flawa toga, Aflaogon.
Saxw	: I'w fin.
Wacri	: Aflagan.
Bariba	: Bini hira.

DESCRIPTION

- * Plante succulente vivant plusieurs années et atteignant près de 1 mètre de hauteur.
- * Feuilles charnues opposées simples ou divisées en trois folioles.
- * 4 à 6 nervures latérales très visibles.
- * Fleurs tubulaires roses disposées en grappe à l'extrémité de la tige.

ÉCOLOGIE

- * Sols variables mais bien drainés.
- * Résistant à la sécheresse.
- * Présent surtout dans les jardins et autour des lieux habités.
- * Jusqu'à 1000 mètres d'altitude.
- * Pluviométrie annuelle : environ 300 mm d'eau.
- * Floraison à la saison sèche.

ORIGINE / DISTRIBUTION

- * Originaire de Madagascar.
- * Introduite sur le continent africain depuis plusieurs siècles.
- * Sous tous les tropiques.

CULTURE

- * Reproduction essentiellement par marcottage des tiges ou par bouture de feuilles.
- * Placer les feuilles sur le sol et recouvrir légèrement la marge avec un sol léger.
- * Repiquer les plantes dans un jardin ou mettre en sachets.

COMPOSITION

(Pas de données disponibles)

EMPLOI

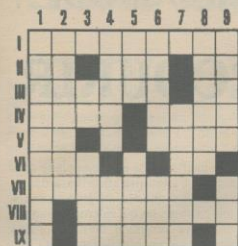
- MAUX DE TÊTE
 - * Récolter quelques feuilles bien vertes.
 - * Poser sur le front ou la tête.
 - * Maintenir avec une bandoulière.
- OTITES
 - * Prendre une feuille fraîche et la chauffer légèrement.
 - * Extraire le jus et laisser couler dans l'oreille ou
 - * Imbibé un morceau de coton.
- TOUX ET COQUELUCHE
 - * Utiliser le jus frais avec du sucre.
 - * Prendre 1 cuillerée à café 3 ou 4 fois par jour durant 4 jours.

ATTENTION !

- * Aucune contre-indication jusqu'à ce jour.
- "La Croix du Bénin" / A. L. (EJNDA)

UN PEU DE DISTRACTION

MOTS CROISÉS N° 48



HORIZONTALEMENT

— 1. Glissades souvent mortelles. — II. En direction de Dieppe. Ne coule pas dans le département auquel il donne son nom. Adjectif possessif. — III. Les superstitieux y attachent des vertus différentes. Fertilise les plaines lombar-

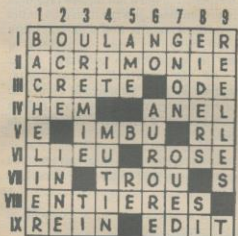
des. — IV. La gent moutonnaire. Profit. — V. Enfanté. Affluent de la Seine rive gauche. — VI. Inapte. Trace un angle droit. — VII. Son absence entraîne la mort. — VIII. Se prend au filet et constitue un rôt de choix. — IX. Centre métallurgique d'Outre-Rhin.

VERTICALEMENT

— 1. Les poilus s'y réfugiaient pendant la Grande Guerre. — 2. Petit insolent. — 3. Dans l'oreille. Un président de la République y trouva la mort. — 4. Imbibé de gros rouge. Bon vouloir. — 5. La mer s'y brise dans un étroit couloir rocheux. N'oppose aucune résistance au vent qui l'emporte. — 6. Grand filet pour la pêche en eau profonde. Adjectif possessif. — 7. Chacun était consacré à une divinité différente, à Rome comme à Athènes. — 8. Influence déterminante. — 9. Affluent du Rhône. Jamais vieux.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

RÉPONSE AU JEU L'AFRIQUE EN MOTS CROISÉS paru dans notre livraison n° 817 du 11/07/2003



RÉPONSE AU JEU DES 7 ERREURS paru dans notre livraison n° 818 du 25/07/2003

- 1° - Monolithe à l'extrême gauche.
- 2° - Monolithe derrière l'homme.
- 3° - Fesse de l'homme.
- 4° - Petit caillou derrière la jambe de l'homme.
- 5° - Disque solaire.
- 6° - Feuilles près des pieds de l'homme.
- 7° - Bord d'ouverture de la calebasse.

HUMOUR, BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

Humour

Quelqu'un a dit :

— « Plus le cœur est noble, moins le cou est raide ».

— « Le bien ne fait pas de bruit, et le bruit ne fait pas le bien ».

Citations

— « Vous n'êtes pas seul sur la route, vous faites partie d'une caravane en marche vers le même but, aidez-vous les uns les autres ».

Docteur Pauchet

— « Respecte la sagesse quelle que soit la basse condition de la personne en qui elle se manifeste ».

Paul Hazoumé

Proverbes

— « Un mauvais frère est comme une branche de ronier, on ne peut pas le refuser totalement, car il faut penser aux jours de pluie ».

(Proverbe éwé, Togo).

— « Les hommes sont deux mains sales. L'une ne se lave que par l'autre. »

(Proverbe peuhl).

"NOTRE PÈRE..."

Dire "Notre Père, donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour", c'est demander que tout homme, ici et partout dans le monde, puisse manger à sa faim, et disposer de ce qui lui permet de vivre décemment. C'est aussi se préparer à y travailler soi-même, pour rendre possible une meilleure production, une meilleure distribution et une meilleure utilisation des biens de la création. C'est aussi lutter pour que tout homme puisse trouver du travail, afin de gagner dignement sa vie.

À méditer et rentrer en action

FAÇONS DE PARLER

LES MOTS VOYAGEURS

Esquisse / sketch

Sketch signifie en italien «jaillir, gicler». Les peintres italiens qui faisaient une ébauche, un dessin rapide et inachevé, l'appelaient donc un schizzo qui devint en France une esquisse, puis une esquisse. L'esquisse désigne la première forme d'un dessin, mais on l'utilise aussi bien pour une statue.

Les Hollandais firent de l'italien schizzo le mot schets dont les Anglais firent sketch pour désigner une esquisse, mais aussi une courte scène, souvent comique et improvisée, ce qui explique que les deux mots coexistent en français.

AUTOUR D'UN MOT

"Civil"

La cité était, chez les Grecs et les Latins, le fondement même de la politique, on dirait aujourd'hui de la gestion des hommes, mais aussi de leur comportement individuel et collectif. Nous avons vu comment le mot «politique» vient du grec polis «ville». De même, civil est dérivé du latin civitas «cité», qui a donné l'adjectif civilis «relatif au citoyen, à ses droits, à son existence». Un civil est un individu qui n'est ni militaire ni religieux. Être dans le civil (ou dans la vie civile) signifie être en dehors de l'armée et être habillé en civil; ne pas porter d'uniforme. Le droit civil, qui s'occupe des citoyens en tant que particuliers, s'oppose au droit public. Un mariage civil est une union conclue devant un maire sans la bénédiction d'un prêtre. Le code civil est l'ensemble des lois relatives aux personnes, à la famille, au patrimoine et à sa transmission. Quant aux droits civils, ils appartiennent à tous les membres d'une société, quels que soient leur âge, leur sexe ou leur nationalité. Le sens général «qui concerne le citoyen» se retrouve dans des expressions comme l'état civil, qui touche à tout ce qui concerne un individu dans la société : naissance, mariage, décès, et dans la guerre civile qui est une lutte armée entre citoyens d'un même pays. Autrefois, être civil signifiait que l'on observait les usages de la bonne société civilisée. On se conduisait civilement lorsqu'on agissait conformément aux usages et à la civilité respectait les bienséances. Aujourd'hui, on préfère parler de civisme et de droits civiques, deux mots adoptés par la Révolution française et qui tendent à privilégier l'aspect politique au détriment du comportement. Comme les mots urbain et urbanité (qui viennent du latin urbs «ville» et qui signifient respectivement «poli» et «politesse raffinée»), ces sens tendent à disparaître, peut-être parce que le progrès dont on nous rebat les oreilles n'est pas forcément synonyme de civilisation...

JEU DE MOTS

Question : Comment écririez-vous l'adjectif suivant ?

- 1) Concomitant ?
- 2) Concomitant ?
- 3) Concomitant ?

Réponse : La deuxième. Deux événements sont concomitants lorsqu'ils ont lieu au même moment. La concomitance est la simultanéité de deux ou plusieurs faits. L'adverbe s'écrit concomitamment : pas plus facile à dire qu'à écrire !

À PROPOS DES...

"Haricots"

Qu'ils soient verts et frais ou secs, blancs, rouges ou «mange-tout», qu'on les appelle

«cocos», «soissons», «beurre», «rognons de coq», «cogagne» ou «sombbrero», les haricots font partie de l'alimentation quotidienne de presque tous les habitants de la planète. Les Italiens rapportèrent cette légumineuse d'Amérique du Sud en 1528 et parce qu'elle ressemblait à la fève dont ils prisèrent fort les graines, ils la nommèrent fagiolino, du latin faba «fève», ce qui donna en français flageolet, terme réservé à un petit haricot au goût fin. Les provençaux l'appelèrent fayol, que le français populaire transforma en fayot, évocateur d'écuries plats de cantines et souvent péjoratif au point de désigner également une personne qui cherche trop à plaire. Autrefois, on mangeait donc des fèves et des pois et on les mangeait volontiers avec du haricot... qui était un ragout de mouton ! Harigoter ou haligoter signifiait en ancien français «couper en morceaux». On parlait alors de fèves de haricot et, jusqu'au XVIII^e siècle, le mot haricot ne désignait que le plat de mouton. L'expression haricot de mouton existe encore bien que tout le monde ait oublié son sens d'origine, puisque le légume importé a pris le nom pour lui tout seul...

AUTOUR D'UN MOT

"Embonpoint" (EMBOUPPOINT)

Malgré la règle générale qui veut que le "n" se change en "m" devant un "B" ou un "P", le nom «embonpoint» s'écrit avec un "P", et non un "M", devant la lettre "p" ("M" devant le B — "N" devant le "P").

"Embonpoint" est formé de "bon" et de "point" (BON... POINT).

L'embonpoint est l'état d'une personne un peu grasse, bien en chair. Prendre de l'embonpoint, c'est grossir.

À propos de viande

"Bifteck", (BIFTECK) est l'orthographe française du mot anglais : beefsteak, de beef (boeuf) et steak (tranche)... Un "bifteck" est en effet une tranche de boeuf.

DES MOTS ET DES FAUTES

Conséquent

L'adjectif conséquent, du verbe latin sequi «suivre», signifie «ce qui suit», soit de manière temporelle soit de manière logique. Une personne conséquente est quelqu'un de logique, de responsable, on dira d'un tel homme qu'il est conséquent dans sa conduite et qu'on peut compter sur lui. À l'inverse, une personne inconsequente est irréfléchi et parle ou agit à la légère. Nous tirons les conséquences de nos actes lorsque nous sommes capables de comprendre les effets, bénéfiques ou non, de nos actions. L'expression s'utilise aussi de manière impersonnelle et, le plus souvent, négative : cela ne tire pas à conséquence, cela n'est pas très grave, pas très important. Quant à l'adverbe conséquemment, un peu lourd, on peut lui préférer la locution «par conséquent», mais «en conséquence» signifie de façon appropriée : «Nous avons lu votre rapport et nous agissons en conséquence». Par déformation populaire, l'adjectif «conséquent» est venu à signifier «important, gros» : il reçoit un salaire conséquent, dira-t-on à tort. Les journalistes font fréquemment cette erreur de mentionner des subventions, des réformes ou des taxes conséquentes au lieu de simplement dire qu'elles sont abondantes, importantes ou appréciables, mais les journalistes ne sont pas toujours conséquents !

"La Croix du Bénin" — Catherine Broussé (RFI)

NATION

LE BÉNIN, 43 ANS APRÈS L'INDÉPENDANCE : ENCORE DU CHEMIN À PARCOURIR

Le Bénin a célébré le 1^{er} août 2003, le 43^{ème} anniversaire de son accession à la souveraineté nationale.

Discours du chef de l'État à la nation, dépôt de gerbe, allumage de la flamme de l'indépendance, honneur militaire au président de la République, exécution de l'hymne national, revue des troupes, retentissement de 21 coups de canon, défilé militaire et civil, déjeuner d'honneur clôturé par la coupe du gâteau de l'indépendance au palais de la République, match de football doté d'une coupe et réjouissances populaires sont des manifestations qui ont marqué le 43^{ème} anniversaire de l'indépendance du Bénin. Depuis 1960 et une fois l'an, cette fête rassemble tout le gratin socio-politique et administratif du pays et les anciens présidents de la République autour du chef de l'État.

À l'occasion, divers débats informels ou organisés permettent aux différents acteurs de la vie nationale de faire le point de l'évolution — notamment politique et économique — du pays. En tire-t-on toujours des leçons pour son avenir ?

UNE DOUZAINES DE CHEFS D'ÉTAT EN 43 ANS

En 43 ans, l'État béninois a eu à sa tête une douzaine de chefs d'État. Le plus court des mandats a été celui du président Maurice Kouandété (10-11 décembre 1969 soit 24 heures de règne). Si certains n'ont fait que quelques mois au pouvoir, d'autres ont par contre fait des années. Celui qui jusqu'ici a pu réaliser le plus long mandat, déjà près de 30 années est l'actuel chef de l'État, le général Mathieu Kérékou. Sous sa présidence, le Bénin vient de fêter son 43^{ème} anniversaire, dont treize (13) années d'apprentissage de la démocratie, fruit de la conférence nationale des forces vives de la nation de février 1990.

EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE À LA BASE

Entre le 42^{ème} et le 43^{ème} anniversaire du pays, l'exercice de la démocratie — gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple — est descendu à la base. En effet, les élections municipales et communales ont eu lieu. Les maires et conseillers ont été installés dans leurs fonctions. Ainsi, le pouvoir de participer effectivement à la gestion des affaires publiques est donné à l'ensemble des citoyens. De fait, la démocratie fonctionne aujourd'hui au Bénin grâce au système représentatif par lequel les gouvernants sont élus par les gouvernés. Par le mécanisme d'élection, l'ensemble des citoyens a le pouvoir de participer effectivement à la gestion des affaires publiques. Si l'expérience démocratique béninoise est jeune et relativement exemplaire, elle a cependant besoin d'être soutenue notamment par l'abandon de nos pratiques peu recommandables (corruption, détournement de deniers publics...), et opérer une réelle reconversion de nos mentalités rétrogrades surtout. Car c'est maintenant que commence pour le Bénin la vraie bataille pour l'enracinement de la démocratie, pour son réel développement durable endogène et exogène. Décentraliser ne suffit pas pour que descende à la base la mise en œuvre de tout ce qu'il faut pour le développement du pays: il faut encore la volonté politique. En plus, il faut cultiver la conscience et l'amour patriotique à toutes épreuves.

LE CACHET DE LA DÉMOCRATIE

Outre la décentralisation devenue effective au Bénin, les dernières élections législatives se sont déroulées avec le cachet de la démocratie. La quatrième législature est installée et fonctionne déjà. Pour les honorables députés, l'heure est venue de montrer à la face du monde leur sens de l'amour de la patrie. Ils ont plus à invoquer qu'à

vivre dans la paresse intellectuelle et se complaire dans l'égoïsme ambiant de l'administration hasardeuse, nonchalante et qui ne favorise que des intérêts personnels. Ils ont à voter des lois courageuses qui aideront à éliminer l'enrichissement illicite, la corruption; bref, ils auront à voter voire initier des lois susceptibles de renforcer l'État de droit en construction au Bénin.

Dans cette perspective, il serait tout à l'honneur de la représentation nationale de revoir la loi organique sur la Haute Cour de Justice qui, dans sa structure actuelle, n'est que vouée à disparaître.

UNE INTERPRÉTATION

On retiendra avec le chef de l'État, le général Mathieu Kérékou, en ce 43^{ème} anniversaire "...que notre appareil administratif accuse un certain nombre de dysfonctionnements intolérables qui freinent dangereusement le développement harmonieux de notre pays".

C'est là une interpellation qui a fait dire au président de la République, dans son message à la nation le 31 juillet dernier que : *"le gouvernement se doit d'entreprendre des réformes courageuses qui appellent à l'assainissement de la fonction publique et la modernisation de la gestion économique, concomitamment avec la lutte implacable contre la gangrène de la corruption, en vue de préserver le bien commun, favoriser l'esprit d'initiative créatrice, de solidarité et de partage"*.

Puissent ces réformes voir jour et occasionner de véritables changements en vue d'un réel décollage économique du Bénin.

Encore du chemin à parcourir pour le bonheur de chacun et de tous! Courage donc!

Guy Dossou-Yovo

LE TOURISME: INSTRUMENT DE...

(Suite de la première page)

des situations diverses, et l'on se rend compte de combien est large le fossé entre pays riches et pays pauvres. Il est par ailleurs possible de mettre en valeur les ressources et les activités locales, en favorisant la participation des couches les plus pauvres de la population.

Le voyage et le séjour touristique consistent toujours en une rencontre avec des personnes et des cultures différentes. Partout, mais en premier lieu dans les pays en voie de développement, le visiteur et le touriste peuvent difficilement éviter d'entrer en contact avec des réalités douloureuses de la pauvreté et de la faim. Dans ce cas, il faut non seulement résister à la tentation de se enfermer dans une sorte d'"île de bonheur" en se coupant du contexte social, mais, plus encore, il faut éviter de profiter de sa propre position privilégiée pour exploiter les "besoins" des personnes du lieu. La visite doit donc être une occasion de dialogue entre des personnes d'égale dignité; elle doit être l'occasion d'une meilleure connaissance des habitants du lieu, de leur histoire et de

leur culture; elle doit consister en une ouverture sincère à la compréhension de l'autre; qui se traduise dans des gestes concrets de solidarité.

Il faut faire en sorte que le bien-être de quelques privilégiés ne se fasse jamais au détriment de la qualité de vie de beaucoup d'autres. Ce que j'écrivais de manière plus générale, sur les relations économiques dans l'Encyclique *Sollicitudo rei socialis*, s'applique en particulier ici: "il est nécessaire de dénoncer l'existence de mécanismes économiques, financiers et sociaux qui bien que menés par la volonté des hommes, fonctionnent souvent d'une manière quasi automatique rendant plus rigides les situations de richesse des uns et de pauvreté des autres... Il nous faudra... soumettre ces mécanismes à une analyse attentive sous l'aspect éthique et moral" (n. 16).

3. Le thème de la prochaine Journée mondiale du Tourisme rappelle les paroles de Jésus: "Heureux ceux qui ont une âme de pauvre" (Mt 5, 3), une invitation toujours actuelle à la solidarité avec les

pauvres, les personnes qui souffrent de la faim, les laissés-pour compte, qui interpellent les croyants.

Comme le rappelle le Catéchisme de l'Église catholique, "Les béatitudes dépeignent le visage de Jésus Christ... elles expriment la vocation des fidèles... elles éclairent les actions et les attitudes caractéristiques de la vie chrétienne" (n° 1717). Il serait grave que le disciple du Christ l'oublie précisément durant ses loisirs ou au cours d'un voyage touristique, c'est-à-dire lorsqu'il pourrait se consacrer à une contemplation plus détendue du "visage du Christ" chez son prochain, avec qui il entre en contact. Lorsque l'enseignement du Seigneur illumine notre vie, l'on se sent engagé à faire en sorte que toutes nos activités y compris le tourisme, soient le produit de cette "nouvelle" "imagination de la charité" qui nous rend solidaires "de ceux qui souffrent, de manière que le geste d'aide soit ressenti non comme une aumône humiliante, mais comme un partage fraternel" (Novo millennio ineunte, n° 50).

Cette solidarité se manifeste avant tout dans le respect de la dignité personnelle de la population locale, de sa culture, de ses coutumes, dans une

attitude d'échange, dans le dialogue qui vise à promouvoir le développement intégral de chacun. Lors d'un voyage touristique, cette attitude se fait encore plus exigeante car la diversité de civilisation, de culture, de conditions sociales et de religions devient plus palpable.

Je souhaite vivement que l'activité touristique soit toujours davantage un instrument efficace au service de la réduction de la pauvreté, de la promotion de la croissance personnelle et sociale des individus et des peuples, de la consolidation de la participation et de la coopération entre les nations, les cultures et les religions.

Que la Bienheureuse Vierge Marie protège tous ceux qui, à différents titres, sont impliqués dans le vaste domaine du tourisme et les rende toujours sensibles à l'égard de ceux qui souffrent à cause de la pauvreté, de l'injustice, de la guerre et de la discrimination. J'invoque sur chacun une abondance de dons divins, tout en vous bénissant tous de tout cœur.

Du Vatican, le 11 juin 2003

Joannes Paulus II

CULTURE — SOCIÉTÉ

FRANC-MAÇON ? CHRÉTIEN, IL FAUT CHOISIR... !

par l'abbé Raymond Bernard Goudjo

"Le prophète Élie s'approcha de tout le peuple et dit: 'Jusqu'à quand danserez-vous d'un pied sur l'autre ? Si c'est le Seigneur qui est Dieu suivez-le, et si c'est Baal, suivez-le !' Mais le peuple ne lui répondit pas un mot." (1 Rois 18, 21)

En effet, pour donner une réponse claire, sans ambiguïté et engageante, il faut d'abord désirer apprendre, ensuite comprendre et enfin interioriser son choix avant de l'exprimer publiquement. La foi catholique romaine que nous confessons, s'impose à nous comme exigence radicale de vérité pour annoncer que Jésus-Christ est "Splendeur de la vérité". C'est donc pour cette raison que j'aborde une question qui intéresse plus d'un chrétien aujourd'hui. Chrétien, il faut choisir... !

D'où m'est venu l'idée de commencer à m'intéresser d'un peu plus près à la franc-maçonnerie ?

Je me suis posé la question suivante: "L'idéologie de la globalisation, sur quel fondement pseudo-religieux repose-t-elle ?" Pour comprendre la globalisation, ainsi l'avais-je saisi au cours de mes questionnements, il faut aller au fond des choses, toucher au noyau de la problématique. C'est trop beau de critiquer les résultats d'un processus sans savoir qui en est le véritable protagoniste. La recherche médicale nous le montre bien: quand surgit un mal nouveau, une épidémie par exemple, elle va s'enquérir de l'agent vecteur pour mieux conjurer le sort, endiguer le mal voire l'éradiquer. Le cas de la fièvre typhoïde, le sars, en est un exemple.

Aller au fond des choses paraît ne pas être la vision première des antimondialistes. J'ai comme l'impression, chaque fois que je regarde et écoute une manifestation antimondialiste, que l'on évite soigneusement de s'attaquer au fond du problème. Or en surnageant les questions de fond, on se prépare à soi-même la mauvaise surprise du mal accompli et irréversible.

J'ai donc été surpris — j'avoue qu'elle n'était pas si grande — cette surprise puisque dans deux de mes ouvrages, je n'ai pas manqué d'égratigner le Nouvel Âge et la Franc-maçonnerie au passage — de découvrir que tout le processus "globaliste" commencé au 18^e siècle, le siècle dit des Lumières (assurément et surtout aussi des ténèbres), s'est fait avec acharnement par une certaine philosophie centrée sur cet "homme paradoxalement relatif et omnipotent", cet homme déifié (idolisé) que certains nomment le "Grand Architecte".

Par le truchement d'une philosophie dite libératrice de l'homme se diffuse en fait une nouvelle religion qui donnerait la place première à un monde sans Dieu. C'est-à-dire à un "Grand Architecte" impersonnel et indéfinissable parce que relatif à l'idée passagère de vérité qu'il faut se faire de l'homme afin d'acquiescer humainement plus de richesse et de puissance. Tout ce processus de puissance se fait sous le couvert fallacieux d'une fraternité transformée de degré en degré, de grade en grade en puissance de domination d'un groupuscule dit "des élus" sur l'ensemble social.

Au fur et à mesure que j'approfondissais la question, j'avais comme l'impression d'avancer intellectuellement dans le

labyrinthe du mal. Au cœur de tout ce magma du colportage des idées et des idéologies philosophico-religieuses, la Franc-maçonnerie (le New Âge et la Rose-croix) se trouve en première ligne dans l'action. Pour mémoire, la Rose-croix, la Franc-maçonnerie et le Nouvel Âge ont les mêmes racines cabalistiques et ésotériques. Sans les confondre, il faut reconnaître que leur projet de société aboutit d'une manière ou d'une autre au même résultat: c'est l'utopie d'une société sans Dieu. C'est-à-dire d'une société où l'homme prétendrait n'être redevable qu'à lui-même par sa propre puissance de s'auto-créer et régénérer. Mais en fait, il y a pire... !

Le projet final de la Franc-maçonnerie, c'est le renversement radical des valeurs humaines naturelles.

Il faut déconstruire à tout prix la société existante, soit disant prônée par le christianisme, surtout le catholicisme, au profit d'une reconstruction architectonique définie par le Grand Architecte. Autrement dit, à l'opposé de "l'homme debout" désiré naturellement par le bon sens et professé avec foi par le catholicisme, c'est "l'homme renversé" qui est mis à l'honneur. L'art du Grand Architecte, c'est de se montrer capable de transformer radicalement la nature humaine, et cette œuvre sera totalement finalisée quand, par analogie, toute l'humanité ne marchera plus sur les pieds mais sur la tête; c'est-à-dire que la réalisation de l'envers des valeurs sera l'ultime aboutissement d'une grande œuvre architecturale. Le Grand Architecte est, comme je l'ai déjà souligné absolument impersonnel; il ne représente rien qui soit vrai puisque la vérité dans la doctrine maçonnique n'existe. Voici comment s'énonce son dogme et son antinomie première: c'est de professer mordicus comme vérité absolue qu'il n'y a pas de vérité absolue. En termes clairs, l'immuable et le changeant, l'absolu et le relatif, le vrai et le faux sont d'un absolu aléatoire et passager. Toute chose est à la fois vraie et fautive; il n'y a de vérité que ce qui est conçu comme vrai par l'homme de façon architecturale. En affirmant qu'il n'y pas de vérité absolue, la Franc-maçonnerie ne proclame-t-elle pas le relatif comme absolument vrai ? Il y a donc flagrante contradiction interne même à l'idéologie franc-maçonne. Posons alors la question suivante: Est-il possible que, sur l'affirmation du "jamais étant", l'être puisse se créer de lui-même et ensuite s'établir en lui-même comme continué dans la permanence ? Ou bien, du néant peut-on jamais prétendre ou soupçonner un principe d'existence ?

Inutile d'aller plus loin dans l'extricable antinomie... Mais osons dire sans vouloir blesser quiconque que ce soit que le renversement des valeurs humaines naturelles est tout simplement satanique. La doctrine catholique ne manque pas de souligner depuis deux millénaires que Satan, père du mensonge et mensonge par excellence, est une nature perpétuellement changeante, sans visage défini. Il est donc capable de se transformer en ange de lumière pour jeter l'homme dans une apparence d'être. Satan n'offre jamais un visage constant et stable. Toujours fuyant et grimaçant, il conduit à admettre, dans des méandres

d'une logique scabreuse, que le faux est vrai et que le mal est bien. C'est un processus de déconstruction de l'homme qui s'appuie sur l'artifice de l'ego.

Toute déconstruction de l'homme et tout renversement des valeurs commencent toujours par ce qui touche au "plus" intime de la personne humaine: sa sexualité. Il n'y a donc pas de surprise à ce que l'idéologie du genre, l'homosexualité, la transsexualité, la pornographie, l'intrusion et la légalisation de types mercenaires de mariage et de structures familiales (ébranlant et contournant sérieusement au passage le mariage et la famille naturels et chrétiens) soient mis à l'honneur et défendus bec et ongles par une élite politique, affairiste et médiatique qui, sous couvert du show-biz universaliste et du passe-droit, se fait facilement plébisciter par une masse peu avertie et ignorante des questions de fond.

Au lieu de continuer mes recherches et de publier un livre dans un ou deux ans, je me suis proposé de vous livrer les documents majeurs et les réflexions que j'ai lus sur la question. Je pense, en effet, que je n'aurais pas su mieux exprimer ces éléments de réflexion sur la Franc-maçonnerie.

Le but poursuivi est tout simple: il faut choisir... !

Voici d'ailleurs la position de l'Église catholique sur les gnosés modernes: "Un discernement chrétien approprié sur la pensée et la pratique *Nouvel Âge* ne manquera pas de reconnaître, comme pour le gnosticisme du second et du troisième siècle, qu'elles représentent un compendium de propositions que l'Église a qualifié d'hétérodoxes. Jean-Paul II met en garde contre "la question de la renaissance de certaines traditions du

gnosticisme antique sous la forme de ce qu'on appelle le *New Âge*". "Il est impossible de se laisser bercer par l'illusion que ce retour de la gnose préfigurerait à un renouveau de la religion. Il s'agit tout simplement de la version moderne d'une attitude spirituelle qui, au nom d'une prétendue connaissance supérieure de Dieu, finit par rejeter définitivement sa Parole en la remplaçant par des paroles toutes humaines. La gnose n'a jamais disparu du champ du christianisme. Elle a toujours cohabité avec lui, parfois en tant que courant philosophique, plus souvent sous des formes religieuses ou parareligieuses, en opposition nette, même si elle n'est pas explicite, avec l'essentiel du christianisme." (In CONSEIL PONTIFICAL DE LA CULTURE CONSEIL PONTIFICAL POUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX: JÉSUS-CHRIST LE PORTEUR D'EAU VIVE. Une réflexion chrétienne sur le "Nouvel Âge")

La publication de ces articles écrits par différentes personnes bien averties s'adresse d'abord aux chrétiens qui, astucieusement piégés, pensent de bonne foi qu'ils peuvent être à la fois de bons chrétiens et de bons franc-maçons.

Elle se tourne aussi vers toute personne désireuse d'approfondir la question franc-maçonne d'un point de vue chrétien et catholique.

Enfin dans la vie, qu'on le veuille ou non, il faut faire un choix. Dans tous les cas, le choix s'impose toujours: soit insidieusement parce qu'on s'emploie hypocritement à voiler son choix dans un paraître trompeur, soit, un double jeu nocif à sa propre personne d'abord et aux autres ensuite, soit, bien ou mal conseillé, on choisit en assumant toutes les conséquences.

Pourquoi donc continuer à être ni chaud, ni froid ? (cf. Ap 3, 15-16) À quoi bon... ?



COLLECTION XWEFA

Publications de l'Institut des Artisans de Justice et de Paix (I.A.J.P.)
Directeur de publication Raymond B. Goudjo

09

Stabilité politique et développement
Apport de la doctrine sociale de l'Église

Actes du colloque International Institut des Artisans de Justice et de Paix
Fondation Konrad Adenauer

Cotonou, du 13 au 15 mai 2003

ECB

Les Éditions Catholiques du Bénin

À juste titre, le bienheureux pape Jean XXIII enseignait que "L'insertion de l'Église dans un peuple comporte toujours d'heureuses conséquences dans le domaine économique et social, comme le montrent l'histoire et l'expérience. Nul, en effet, de ceux qui deviennent chrétiens ne pourrait ne pas se sentir obligé d'améliorer les institutions temporelles par respect pour la dignité humaine et pour éliminer les obstacles à la diffusion du bien".

Dès le début, l'Église a compris sa mission évangélique comme un service à l'homme et a cherché à relever, par des moyens appropriés à sa mission, les défis qui se posaient à elle à mesure qu'elle annonçait la Bonne Nouvelle à tous les peuples, contribuant ainsi à "éliminer les obstacles à la diffusion du bien", par la libération et la promotion de l'homme, des groupes et des peuples entiers.

Mgr. Renato Raffaele Martino
Président du Conseil Pontifical Justice et Paix

(EN VENTE À LA LIBRAIRIE NOTRE-DAME ET À L'ARCHEVÊCHÉ DE COTONOU À 5.000 F)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

1953 - 2003 : CINQUANTENAIRE DU COLLÈGE NOTRE-DAME DES APÔTRES
UNE PENTECÔTE POUR UN NOUVEAU DÉPART

Cinquante ans déjà! après un demi-siècle d'existence mouvementée, le Collège Notre-Dame des Apôtres de Cotonou entre aujourd'hui dans une nouvelle phase de sa mission en terre béninoise: Lutter silencieusement mais efficacement dans la quête de l'excellence pour l'éducation et la promotion de la jeune fille africaine. Ce nouveau départ, selon la belle expression de Son Éminence Bernardin cardinal Gantin, a pris "la dimension d'une célébration hautement significative et d'une très grande importance". C'était la fête d'une "sortie de pentecôte pour le collège".

Pentecôte oui ! Un nouveau souffle profondément enraciné dans le mystère pascal récapilé au creux de l'Eucharistie. C'était justement le sens de la grand-messe d'action de grâce présidée, le 26 juillet 2003, par Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba dans l'enceinte dudit collège.

UN CINQUANTENAIRE : UN CANTIQUE D'ESPERANCE

Suivant un programme très chargé, les manifestations marquant cette festivité se sont étalées sur un triduum — 23 au 26 juillet — de rassemblement, d'écoute, d'échange, de dialogue et de partage. En témoignent les nombreux messages de félicitations et d'encouragement, les nombreux exposés-débats dont ceux du jeudi 23 et du vendredi 24 avec respectivement pour thèmes:

— "Contribution du Cours secondaire Notre-Dame des Apôtres à l'éducation et à la promotion de la jeune femme" par un groupe d'anciennes élèves dahoméennes-bénoises.

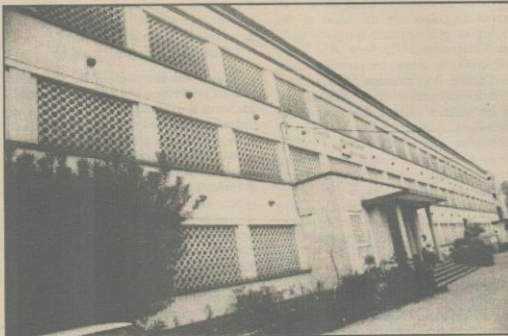
— "La jeune fille et les médias" par Mme Adjaho Agnès.

— "La jeune fille et son corps" par Mme Aguessy Béatrice.

D'une richesse particulière, ces conférences ont, chacune à sa manière, apporté un flambeau d'espérance aux Noces d'or de cette institution ecclésiale.

À travers théâtres, concert spirituel, jeux, kermess, interprétations chorégraphiques, défilé de mode, détente et animations, les filles du Collège Notre-Dame des Apôtres — anciennes comme actuelles — ont prouvé à l'assistance la qualité de la formation humaine en général et celle de la jeune fille en particulier — proposée par des personnes averties.

À juste portée, toute la solennité du samedi 26 juillet dernier, fête des saints Anne et Joachim, était placée sous les flambeaux de la femme. L'homélie de Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba en demeure une sublime expression. Ci-après le texte. Magnifique éloge du rôle de la femme dans la cité, ce cinquantenaire



reste une note d'or chargée d'espérance dans le diais du Cours secondaire Notre-Dame des Apôtres.

UN DIAIS CHARGÉ D'HISTOIRE

Portée sur les fonds baptismaux le 6 décembre 1953 par Monseigneur Parisot d'heureuse mémoire, cette institu-

tion, confiée aux sollicitudes maternelles de la Vierge "Regina Apostolorum", a connu les moments grandes tempêtes qui ont secoué les écoles catholiques du Bénin. Des périodes exceptionnelles marquent en effet sa page d'histoire.

◆ 1943 — 1945 : conception et autorisation.



Sœur Marie-Claude Toba, directrice en exercice du Collège (Sœur OCPSP).



Sœur Almar née Cécile de Ferrari; directrice du Collège (1957-1970).

◆ 1946 — 1950 : gestation et ouverture avec 16 filles et 2 professeurs.

◆ 1953 — 1972 : naissance et âge d'or.

◆ 1972 — 1990 : descente aux enfers dans les tourments de la révolution avec sa fermeture et destruction des traces des religieuses.

◆ 1990 — 1996 : réouverture concomitante avec le Collège Père-Aupiais.

◆ 1996 à nos jours : reconstruction et progression vers l'avenir.

Cet avenir reluit dans le présent avec cette célébration de mémoire mouvementée. Elle a connu la participation active et priante des autorités politico-administratives et religieuses, des officiels dont Mesdames les ministres de la famille, de la protection sociale et de la solidarité, des enseignants du primaire et du secondaire; le représentant du grand chancelier de l'ordre national, de religieux, et religieuses, d'élèves habillées toute en bleu marial.

C'était, au total, l'occasion d'élever l'une des premières directrices du Cours secondaire Notre-Dame des Apôtres au rang d'Officier de l'ordre national du Bénin. Elle a nom: Révérende Sœur Almar née Cécile de Ferrari, (ex-directrice du Cours secondaire Notre-Dame des Apôtres de Cotonou).

Âgée de 88 ans, membre de la Congrégation des sœurs Notre-Dame des Apôtres, elle demeure l'une de celles qui chantent aujourd'hui: "Magnificat Anima mea Dominum et Exultavit spiritus meus in Deo Salutari Meo". Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu mon sauveur", pour le cinquantenaire du Cours secondaire Notre-Dame des Apôtres de Cotonou !

Brice C. Ouinsou
Séminariste

HOMÉLIE DE L'ARCHEVÊQUE DE COTONOU, SON EXCELLENCE
MONSIEUR NESTOR ASSOGBA

Chers amis,

"Mon âme exalte le Seigneur. Exulte mon esprit en Dieu mon Sauveur" Luc 1, 46-47.

En des circonstances comme celle que nous vivons, il est permis de rêver, de laisser éclater sa joie en imaginant l'allégresse de la Reine des cieux qui, du haut de son trône de gloire, contemple cette foule immense de ses filles moulées dans le creuset du Cours Secondaire Notre-Dame des Apôtres qui souffle les bougies de ses cinquante ans d'existence.

Marie est doublement heureuse parce que la clôture de ces célébrations se déroule un samedi, jour que l'Eglise, notre mère lui dédie et parce que le 26 juillet de chaque année, les parents de Marie, Anne et Joachim, sont honorés dans l'Eglise universelle et proposés à l'imitation de tous et de manière particulière à l'attention des foyers chrétiens.

Et il est à noter qu'en cette fête des parents de Marie, la femme est nommée avant l'homme: Anne et Joachim lions-nous. L'importance de la femme au foyer n'est-elle pas ainsi soulignée et partant ainsi honorée sa mission d'épouse,

de mère et d'éducatrice! C'est un lieu commun désormais de citer la phrase bien connue: "Qui éduque une femme éduque une nation".

Le foyer d'Anne et de Joachim est le creuset où a été moulé pour ainsi dire le Cœur de Marie, ce Cœur tout donné à Dieu que rien ne saura distraire de sa consécration sans réserve au Père tout-puissant, pas même la perspective de devenir la "première Dame du monde humain". "L'Enfant qui naîtra de toi sera appelé fils du Très Haut..." (Luc 1, 17).

(Lire la suite à la page 10)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

UN PROPHÈTE POUR L'AFRIQUE :
DANIEL COMBONI

L'Église catholique en Afrique est en fête et pour cause : l'un des pionniers de l'évangélisation du continent, en l'occurrence Daniel Comboni, sera canonisé le 05 octobre prochain par le pape Jean-Paul II.

Dans les préparatifs de cet important événement, il s'avère nécessaire de présenter le plan et la passion qui ont guidé toute la vie de Daniel Comboni.

QUI EST DANIEL COMBONI ?

Daniel Comboni est né à Limone Sul Garda (Italie) le 15 mars 1831. Encore jeune, il s'enthousiasmait pour la vie missionnaire et, un jour, inspiré par l'Esprit Saint, il décida d'y consacrer toute sa vie. À l'Institut Mazza où il se préparait pour la prêtrise, Daniel Comboni entendit d'émouvants témoignages des missionnaires venus d'Afrique centrale. Ces témoignages renforcèrent sa conviction de se consacrer pour l'évangélisation de l'Afrique.

Ordonné prêtre en 1854, Daniel Comboni prend part, en 1857, à une expédition missionnaire. Cela lui permit de se rendre compte des difficultés de la mission en Afrique. Mais il ne se découragea pas.

Il rédigea, en 1864, un plan dit de régénération de l'Afrique.

La principale idée de Comboni était de préparer des Africains pour prendre en charge l'évangélisation du continent.

Au Caire (Égypte) il ouvrit 2 centres de formation.

Amoureux de ce continent, il s'exprima en ces termes : « Je viens parmi vous pour ne plus jamais cesser d'être à vous, consacré tout entier pour toujours à votre plus grand bien. Le jour et la nuit, le soleil et la pluie me trouveront de même et toujours prêt à répondre à



vos besoins spirituels : le riche et le pauvre, le bien portant et le malade, le jeune et le vieux, le patron et le serviteur auront toujours le même accès à mon cœur »

L'extrait ci-dessus illustre bien sa passion envers la "Nigritia" (le Nègre).

Pour continuer son œuvre, Comboni fonda deux instituts dont l'un de frères et de prêtres et l'autre féminin qui est un institut des sœurs parce que la place de la femme dans l'évangélisation était, pour lui, irremplaçable.

La sainteté, comme on le constate, est loin d'être le fruit du mérite. Elle prend plutôt sa naissance dans l'exercice de la charité et de la donation totale de soi. Tel est le cas de Comboni envers les Africains.

Fr. Simon Tsoklo

DIOCÈSE DE LOKOSSA
ORDINATION DIACONALE ET
RITE D'ADMISSION

La moisson est abondante. Priez le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson.

Au grand séminaire Monseigneur-Louis-Pariset sis à Tchavédji, le 26 juin 2002, l'évêque de Lokossa, Monseigneur Victor Agbanou, a ordonné six diacres et admis dix séminaristes comme candidats officiels au presbytérat. Ces derniers, ont institué lecteurs, pouront, comme Jésus autrefois dans le synagoge de Nazareth, proclamer la Parole de Dieu dans l'Assemblée liturgique, préparer les fidèles, avec l'aide du Saint-Esprit, à recevoir dignement les sacrements. Rappelons-le, les diacres ont pour mission, d'aider l'évêque et ses prêtres dans le service de la Parole, de l'autel et de la charité.

En vue d'une telle mission, les six candidats au diaconat : Pascal Anato et Émile Anani, Grégoire Sèvi et Pascal Dotou, Gérard Dogbovi et Moïse Sokégbé, se sont engagés à proclamer la Parole suivant la tradition de l'Église, à célébrer la liturgie des heures pour l'Église et pour le monde, à conformer toute leur vie aux exemples du Christ dont ils seront les modèles, et à vivre en communion avec Lui et ses successeurs dans le respect et l'obéissance.

Seul et en silence, l'évêque leur a imposé les mains avant de dire sur eux la prière consécatoire. Comme symbole et outils de mission, Monseigneur Agbanou leur a remis l'étole, la dalmatique et le

Livre des Évangiles. Le baiser de paix qui a clôturé les rites a été l'expression de l'unité entre l'évêque et les six nouveaux diacres.

Les candidats au lectorat, Fidèle Zokpodo et Janvier Sodhoun, Armand Dénahou et Delphin Ounsougan, Daniel Avé et Frédéric Dansikpè, Zimmé Sagbo et Spéro Martial Sossou, Frédy Hessou et Éméric Akpovo, ont manifesté, avant leur admission, leur intention de recevoir un jour l'ordination presbytérale. Après cela l'évêque a prononcé leur admission à exercer le ministère du Lectorat.

Dans l'Église, le service de la Parole est un ministère auquel il convient d'accéder librement. Les candidats qui y sont appelés, sont habilités à lire la parole de Dieu et, avec le concours de l'Esprit Saint, à l'expliquer au peuple de Dieu. C'est pour cela que Monseigneur Agbanou, après la prière d'usage, a remis la bible à chaque candidat admis en signe de mandat.

Prenant la parole, l'abbé Moïse Sokégbé, diacre, a remercié l'auguste assemblée au nom de tous.

Que le Seigneur les abonde de grâces afin que sa vigne porte des fruits, de bons fruits en abondance.

Adelphe T. Adambedji
Grand séminaire Monseigneur-Louis-Pariset

SÉNÉGAL : 13^{ème} ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU
SCAM À DAKAR DU 1^{er} AU 12 OCTOBRE 2003LA RESTRUCTURATION À
L'ORDRE DU JOUR

Le Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCAM) tiendra sa 13^{ème} assemblée plénière à Dakar du 1^{er} au 12 octobre 2003. Quelque 55 évêques du continent africain prendront part à ces assises, ainsi que des membres de la Curie romaine. Le thème de cette assemblée sera « la restructuration de l'institution », conformément à la décision de la précédente rencontre, qui s'est tenue en 2000 en Italie.

Celle-ci avait estimé que plus de 30 ans après sa création en 1969 à Kampala, la SCAM a besoin de revoir ses structures et son mode de fonctionnement. Ils doivent être adaptés aux mutations globales du monde et à leurs incidences sur la mission évangélisatrice de l'Église, ainsi qu'à l'organisation et au développement même des conférences épiscopales natio-

nales et régionales d'Afrique, indique un communiqué. Jusqu'ici, la SCAM est dirigée par une assemblée plénière et un comité permanent.

L'assemblée plénière est l'instance suprême de décisions générales de l'organisation. Elle sert de cercle d'études, d'échanges d'idées et de débats au SCAM. Elle se réunit tous les trois ans. Quant au comité permanent, il est un organe souverain entre les assemblées plénières. Il est composé des présidents des dix conférences épiscopales régionales d'Afrique et des membres du conseil de présidence qui comprend le président et deux vice présidents, représentants les trois zones linguistiques du continent : anglophobe, francophone et lusophone.

(apic / lbc / sh)

ROME : L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE SUR LA TOILE

75 DOCUMENTS DU MAGISTÈRE RÉUNIS

La doctrine sociale de l'Église est désormais en ligne à l'adresse : <http://www.thesocialagenda.com/francais/index.html>. Les principaux textes du magistère dans le domaine social y sont rassemblés de façon thématique. Ils sont disponibles en français, allemand, italien, espagnol, portugais, anglais et polonais.

Il s'agit de la somme publiée le 28 avril 2000 par le Conseil pontifical Justice et Paix, et intitulée : « Agenda social : une collection des textes du magistère ». À la veille de sa mort, le défunt cardinal vietnamien François-Xavier Nguyen Van Thuân, ancien président de Justice et paix, décédé en septembre 2002, avait en effet exprimé le désir que ce texte soit diffusé le plus largement possible dans le monde entier, rappelle l'agence Zenit.

Ce site est une réponse à ce désir. Il rassemble 75 documents du magistère, dont des pages de saint Clément et de saint Augustin, les enseignements de Léon XIII et des papes du XX^e siècle. (apic / zenit / sh)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

1953 - 2003 : CINQUANTENAIRE DU COLLÈGE NOTRE-DAME DES APÔTRES

MESSAGE DE SON ÉMINENCE BERNARDIN CARDINAL GANTIN

Monseigneur Nestor ASSOGBA
Archevêque de Cotonou
Cotonou
Bénin

Pour le Cinquantième du Collège
Notre-Dame des Apôtres Cotonou

Paris, le 17 juillet 2003

Bien cher Monseigneur,

C'est un message assez long que je viens vous confier aujourd'hui pour le Collège Notre-Dame des Apôtres. Sa longueur voudrait être à la mesure de mon regret de ne pouvoir assister à la célébration, le 26 juillet prochain, de cette Institution chrétienne et béninoise, arrivée au cinquantième anniversaire de sa fondation malgré les vicissitudes et les épreuves nationales bien connues.

Un demi-siècle d'existence d'une telle œuvre à laquelle, dès le commencement, tout le monde avait souhaité une grande longévité peut paraître un espace de temps de peu d'importance. Mais, quand on voit se rassembler à Cotonou, de tous les côtés du pays et de l'étranger, plusieurs jeunes filles d'il y a cinquante ans, devenues mères, grand-mères et même arrière-grand-mères, avec leurs familles et leurs amis, cela prend la dimension d'une

célébration hautement significative et d'une très grande importance: c'est la fête d'une sorte de "pentecôte" pour le Collège.

En effet, il s'agit d'un beau fruit de l'Évangélisation missionnaire maintenant parvenue à une étape historique. Il a été accompagné par mille efforts courageux et persévérants. On peut en être fier aujourd'hui, sans triomphalisme, car il a apporté une notable contribution de notre Église à la promotion de la femme africaine.

Rien que cela suffit déjà pour nous remplir de joie, de fierté et d'espérance et pour nous inviter à l'expression d'une profonde reconnaissance envers Dieu et envers Marie, sa Sainte Mère, qui a été inlassablement lumière et guide sur tout le parcours de ce Collège connu et apprécié de tous nos compatriotes.

Un souvenir personnel me rapproche des heureux jubilaires d'aujourd'hui. C'est en effet en 1953 que Monseigneur Louis Parisot m'avait envoyé à Rome où j'ai rejoint plusieurs jeunes Béninois dont l'Archevêque actuel de Cotonou, Monseigneur Nestor Assogba, pour la promotion de nos études sacerdotales en vue de notre futur ministère pastoral et missionnaire. Vous devinez combien j'étais fier de parler, tout au long de mes

routes en Europe et ailleurs, de la récente naissance du Collège Catholique de Notre-Dame des Apôtres comme de l'une des plus heureuses initiatives de l'Église en notre pays. Nous la devons à la grande générosité des "Sœurs de Vénissieux" (comme on les appelait alors), profondément fidèles à leur vocation missionnaire.

À la suite des archevêques de Cotonou qui se sont succédés depuis cinquante ans, je rends hommage à leur belle création, laquelle s'est qualifiée encore mieux, au fil des ans, par des générations de filles et de femmes qui ont fait honneur à la formation culturelle et chrétienne reçues dans cet Établissement Secondaire.

Je suis heureux de rendre également hommage aux jeunes religieuses africaines, sœurs de Calavi, qui ont courageusement accepté de prendre le relais de ce précieux héritage alors sinistré à mort. Ce fut le difficile moment où tout le monde — à commencer par elles-mêmes, humbles Oblates Catéchistes Petites Servantes des Pauvres — considérait ce service demandé par Monseigneur Isidore de Souza, comme un grand défi à relever.

Aujourd'hui, nous sommes unanimes à regarder cette étape commémorative et familiale comme le signe d'une réussite

bien méritée et surtout comme le signal d'un nouveau départ.

Notre grand pape Jean-Paul II, on le sait, a voulu que le redéploiement de toute œuvre humaine ou ecclésiale au seuil de ce troisième millénaire soit clairement marqué par un signe encourageant qui puisse la mener le plus loin et le plus haut possible: il s'agit du Christ Lui-même comme référence lumineuse et permanente.

Ici et aujourd'hui, en tant que croyants et chrétiens, nous sommes fiers de proclamer, au vu de la qualité de notre célébration festive, que c'est bien la Sainte Mère du Christ, sous le vocable tutélaire de Notre-Dame des Apôtres, qui accueille la joie et l'espérance de nos cœurs.

Pour des raisons indépendantes de ma volonté, je ne peux participer à cette commémoration jubilaire que par le cœur et la prière.

C'est pourquoi, malgré la distance, nous serons spirituellement unis en priant les uns avec les autres, les uns pour les autres, afin que Dieu continue de bénir nos personnes et de rendre féconde l'éducation de nos enfants qui sont le futur de notre Église et de notre pays.

Paris, 17 juillet 2003
+ B. Card. Gantin

HOMÉLIE DE L'ARCHEVÊQUE DE COTONOU, SON EXCELLENCE

MONSIEUR NESTOR ASSOGBA

Elle entend et veut demeurer la petite servante du Seigneur (Lc 1, 38), celle qui lui a voué une virginité lumineuse et sans compromission.

Oui, ce Cœur a baigné dans une atmosphère de foi inébranlable, une foi à transporter les montagnes (Mt 17, 20). Marie cheminait comme si elle voyait l'Invisible.

Elle méritait la béatitude que sa vieille cousine Élisabeth, heureuse mère très avancée en âge, lui adressa lors de sa visite à Ein Karim "Bienheureuse celle qui a cru" (Lc 1, 45).

Marie a cru à toutes les paroles qui lui furent dites par le Seigneur. Elle a cru parce qu'elle a toujours contemplé les manifestations de la foi chez ses parents, et de manière toute spéciale chez sa mère. Comment faire leur éloge sans nous référer à la belle page de Ben Sirac le Sage.

"Faisons l'éloge de ces personnages glorieux qui sont nos ancêtres. Il y a des gens dont le souvenir s'est perdu: il n'en est pas ainsi des hommes de miséricorde, leurs œuvres de justice n'ont pas été oubliées..." (Si 44, 1.8-10). Les œuvres des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres ne peuvent pas être oubliées dans ce Collège. Leur sueur continue de féconder cette terre bénie. Il est merveilleux de constater que la relève, après quelques

années de prise en charge par l'État, a été assurée par des filles par elles formées. À leur tour, ces filles aujourd'hui mères de famille, ont passé la main à l'Institut des Oblates Catéchistes Petites Servantes des Pauvres dont plus d'un membre ont été formés dans ce même Collège. Faisons l'éloge aussi des professeurs, du personnel de service, de tous ceux et celles qui ont contribué au prix de quels sacrifices à la vie de ce collège.

Puisse leur bonheur durer autant que leur postérité, car leurs élèves forment un bel héritage. Nous ne pouvons ici oublier la béatitude que Jésus adressait à ses disciples: "Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez aujourd'hui et les oreilles qui entendent ce que vous entendez" (Mt 13, 16). Aujourd'hui c'est la joie, c'est la fête, c'est la danse et le tambour... Mais cela doit-il occulter ce que nous avons à faire? La tâche demeure immense parce que l'éducation de la femme doit mobiliser des énergies plus que simplement humaines. Car il ne s'agit pas de former des cœurs bien "pleins", mais des cœurs bien "faits".

Un cœur simplement plein comme une tête pleine, peut livrer au monde des exemples peu recommandables encore moins imitables. Il est pénible de constater parfois que la femme devient objet de commerce à travers des organisations très peu respectueuses de

sa dignité de mère et d'épouse et partant, de première responsable de l'éducation de l'homme et donc de toute une nation. La femme a une mission sacrée, celle de donner la vie et d'éduquer. Mais hélas, parfois on a l'impression que malgré elle, sous la pression d'un cœur mal maîtrisé ou d'une société de consommation débridée, elle présente l'image vraie ou fautive de corruptrice à merci. Souvenons-nous du rôle d'Ève dans le péché originel (Gn 3), d'une Thamar vis-à-vis de Judas (Gn 38, 6-30), de Dalila trahissant Samson (Jg 16, 4-31). Que dire du crime de Jézabel à propos de la vigne de Naboth (1 R 21, 1-16).

Mais ces figures de l'Histoire Sainte, loin de nous transformer en misogynes, s'estompent face aux figures lumineuses d'une Noémi fidèle à son mari (Rt 1-2), d'une Ruth exquise en amour (Rt 2-4), d'une Judith courageuse pour vaincre Holopherne, la fille de Jephthé exhortant son père à tenir son engagement envers Yahvé (Jdt 11-36), toutes ont brillé par leur fidélité féminine et par leur courage.

Dans le Nouveau Testament, la figure de Marie Madeleine demeure tout un symbole de la capacité de conversion d'une femme qui rencontre, après la légèreté d'une vie d'aventure, le véritable amour et qui, partant, aime sans mesure (Lc 8, 10-39; Jn 20, 1-18).

La femme cananéenne nous donne l'exemple d'une foi sans limite (Mt 15, 21-28). Les saintes femmes courageuses se retrouvent presque seules autour de Jésus au sommet du Calvaire (Mc 15, 40-41).

De nos jours, la lecture de la vie simple et imprégnée d'amour d'une sainte

Thérèse de l'Enfant Jésus, le récit du combat jusqu'à la mort de Maria Goretti entrent dans le trésor de l'histoire glorieuse de l'homme que constitue la femme: nous en sommes véritablement édifiés. Au sommet de cette pyramide, c'est à peine que j'ose placer l'image de la femme vêtue de soleil et couronnée de douze étoiles, Marie. (Ap 12, 1).

Chers amis, Notre-Dame des Apôtres est là pour nous dire que la bataille de formation de la femme s'avère rude mais qu'il nous faut regarder l'étoile et invoquer "Marie".

Marie nous aidera à vaincre les obstacles. La victoire appartient à ceux qui luttent, silencieusement peut-être mais efficacement. Rechercher l'excellence, non seulement dans les disciplines scolaires, mais dans la conduite morale et spirituelle. Car l'héritage impérissable que vous laisserez aux générations futures, ce seront les richesses de votre cœur et de votre âme et l'ose ajouter de votre corps soigné et respecté comme temple de Dieu.

Cours Secondaire Notre-Dame des Apôtres, tout en te souhaitant un heureux anniversaire, pour les cinquante ans à venir, je forme les vœux suivants: que tu puisses nous livrer chaque année des promotions de femmes radieuses se distinguant non pas tant par la parole et l'activité mais s'imposant tout simplement par ce qu'elles sont et ce qu'elles vivent.

Puisse Notre Dame des Apôtres nous protéger et nous garder!

Amen!

+ Nestor Assogba,
Archevêque de Cotonou

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

NIGERIA : NAISSANCE DU CONSEIL AFRICAIN
DES CHEFS RELIGIEUX POUR LA PAIXPROMOUVOIR LA COOPÉRATION
ET RÉSOUDRE LES CONFLITS

Les dignitaires des principales confessions religieuses d'Afrique viennent de mettre en place un Conseil africain des chefs religieux pour la paix (CACRP) à l'issue d'une conférence à Abuja, au Nigeria. Il est dirigé par un conseil exécutif de quinze membres dont six chrétiens, six musulmans et trois représentants d'autres religions.

Selon un communiqué, le CACRP permettra de promouvoir la coopération internationale religieuse. Il s'impliquera dans la prévention et résolution des conflits, dans la lutte contre le sida et la pauvreté, ainsi que pour la bonne gouvernance. Ses activités seront basées sur « la culture de pragmatisme et de laïcité que le monde a développée et défendue tout au cours de ces derniers siècles ».

Les chefs religieux ont interpellé les hommes politiques du continent avec lesquels ils sont amenés à travailler ensemble pour mettre en place « des mécanismes de collaboration adéquats » à travers lesquels ils mèneront des actions communes, dans le respect de la diversité religieuse et politique.

Le CACRP, qui vise à contrecarrer les intégristes religieux de tout bord et la dérive religieuse, a été créé dans un contexte socio-économique difficile pour la majorité des familles africaines. Cette conjoncture difficile est marquée par l'anonymat et le manque de solidarité de plus en plus grande dans les centres urbains qui se multiplient à cause de l'urbanisation rapide.

De nombreuses organisations internationales et financières, telles que l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance), l'Unifem (Fonds des Nations unies pour les activités de femmes), la Banque mondiale, la Cedeao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), ainsi que des ONG ont participé à la conférence constitutive du CACRP à Abuja. Leurs délégués ont tiré le bilan de plusieurs décennies d'action de recherche « d'une paix de plus en plus hypothéquée ». À ce sujet, ils ont salué le rôle des religieux ou des actes d'inspiration religieuse pendant des crises.

UNE MISSION DIFFICILE

Les victimes de ces crises (orphelins, réfugiés handicapés), tout comme les marginaux de la société (notamment sidéens et malades mentaux) ne trouvent, en effet, refuge, sécurité et assistance, dans la plupart du temps, qu'au sein des missions religieuses. En outre, ces personnes ne survivent que par la grâce de la charité et de l'aumône, ont encore rappelé les représentants des organisations internationales et des ONG présents aux travaux.

Le secrétaire général de la Cedeao, le général Mohamed Ibn Chambass, a évoqué pour sa part, les difficultés que rencontre l'organisation, dans sa mission d'intégration des peuples de l'Afrique de l'Ouest et d'amélioration de leurs conditions de vie. « Ce mandat est devenu difficile du fait d'absence de paix et d'harmonie », a-t-il souligné. « En tant que religieux, leur a-t-il dit, vous contrôlez les esprits et les cœurs des gens », ajoutant : « vous avez entre vos

main, l'arme la plus puissante pour prévenir les guerres et restaurer la paix le cas échéant ».

VASTE REPRÉSENTATIVITÉ

Le CACRP est constitué par l'Église catholique, largement représentée en Afrique francophone, les protestants, les anglicans que l'on retrouve en zones anglophones, les juifs d'Afrique du Sud, les musulmans dans la diversité de leurs confréries, les vaudous et autres formes de religions traditionnelles africaines.

Ces différentes religions sont représentées par la présidente de l'Association des femmes catholiques d'Afrique, le président de la Conférence de toutes les Églises pour l'Afrique, le président des Fraternités chrétiennes en alternance avec le Conseil des provinces anglicanes d'Afrique, le président de l'Organisation des Églises instituées, le chef du Réseau de la Conférence de toutes les Églises, le Sultan de Sokoto, le Grand Mufti d'Ouganda, le Cheikh du Conseil suprême des musulmans du Kenya, la présidente des femmes musulmanes du Ghana, le président de la Fédération des associations islamiques du Sénégal, la présidente des femmes musulmanes du Burundi, le président du Conseil hindou d'Afrique, le leader d'une religion traditionnelle. Des représentants de communautés animistes du Bénin, du Togo, de Côte d'Ivoire, du Gabon, de la République Démocratique du Congo et du Cameroun sont aussi membres du comité.

Le CACRP travaillera en étroite collaboration avec la Conférence mondiale pour la religion et la paix (CMRP). Cette dernière est la plus grande coalition internationale de représentants des religions les plus répandues dans le monde et qui se consacrent à la paix. Créée en 1970, elle est un forum pour tous les chefs religieux. Son siège est à New York. Elle est financée par des fondations et des agences de coopération internationale.

(apic/libelsh)

OUGANDA : L'ARMÉE CONTINUE DE
RECRUTER DES ENFANTS SOLDATS

L'UNICEF « TRÈS CHOQUÉE »

Coup dur pour l'Unicef en Ouganda. Alors qu'elle travaille avec les dirigeants du pays contre l'enrôlement d'enfants soldats dans l'armée nationale, elle a découvert, début juillet 2003 que les adolescents sont toujours recrutés comme combattants.

Face à la recrudescence des attaques des rebelles de la Lra (Armée de Libération de l'Ouganda) depuis un an, le président Yoweri Museveni a lancé au mois de juin 2003 une vaste campagne de recrutement de soldats à travers le pays. Un camp d'entraînement a été ouvert à Logore (nord) pour accueillir quelque 1.500 nouvelles recrues. C'est en se rendant dans ce camp qu'un représentant de l'Unicef a remarqué que de nombreux recrutés étaient en réalité des enfants. Une semaine plus tard, l'organisation onusienne y est retournée. Sur place, sa mission a constaté que la plupart de ces enfants avaient disparu, à l'exception de 28 d'entre eux que l'armée ougandaise a accepté de libérer pour qu'ils retournent dans leurs familles. Ils ne semblaient pas être âgés de plus de 10 ans.

L'Unicef s'est dit « très choquée » que l'armée ougandaise recrute des enfants. Les autorités militaires ont nié avoir recruté des enfants soldats. Pour eux, ce sont des enfants « majeurs » âgés de plus de 10 ans. La loi ougandaise fixe à 18 ans l'âge minimal pour être engagé dans l'armée. Mais les officiers recrutent souvent sans vérification précise de l'âge de l'enfant », a déclaré à Rfi le représentant de l'Unicef en Ouganda. (apic / lib / bb)

RDC-BUNIA : DRAMATIQUE APPEL DU
CARDINAL ETSOU, ARCHEVÊQUE DE KINSHASAPOUR SURVIVRE, LES GENS SE
NOURRISSENT DE CHAIR HUMAINE

Les réfugiés de Bunia, en République démocratique du Congo (RDC), en sont réduits à se nourrir de chair humaine, témoigne dans un appel dramatique lancé au monde, le cardinal Frédéric Etsou, archevêque de Kinshasa.

Parce qu'ils n'ont plus de quoi à se nourrir et face à l'extrême détresse devant laquelle ils se trouvent, les réfugiés de RDC, en particulier dans le diocèse de Bunia, se nourrissent aujourd'hui de chair humaine, écrit le cardinal Frédéric Etsou.

Dans un appel, le cardinal Etsou fait part de sa préoccupation afin de l'aider à faire entendre les cris de détresse qu'il adresse au monde entier. À faire entendre de « ces hommes, femmes et enfants égorgés, violés, torturés », de ces êtres qui, parce qu'ils n'ont plus de quoi manger, « n'hésitent plus à se nourrir de chair humaine ».

MILLIERS DE RÉFUGIÉS

Des milliers de gens fuient la mort et abandonnent leurs villages, leurs maisons, transportant avec eux les blessés, pour se réfugier dans le diocèse de Bunia, témoigne le cardinal Etsou. « Ils occupent les locaux de l'évêché et beaucoup d'autres bâtiments publics de Bunia. Mais la zone étant encerclée par des groupes armés, le diocèse commence à manquer de tout : de quoi soigner les blessés et les malades, nourrir les déplacés de guerre et enterrer dignement les morts ».

L'archevêque de Kinshasa s'adresse en particulier aux ONG et sollicite l'aide matérielle des chrétiens et des Églises.

(Apic/com/pr)

NEW-YORK : LE SAINT-SIÈGE POUR LA MISE EN PLACE DU PROCESSUS DU DÉSARMEMENT
IL Y A URGENGE, DIT SON REPRÉSENTANT À L'ONU

Le Saint-Siège appelle les gouvernements, membres des Nations unies, à arrêter d'urgence le commerce illégal des armes légères et de petits calibres.

Dans une intervention faite au siège de l'ONU le 8 juillet 2003 à l'occasion d'une rencontre sur le trafic d'armes, Monseigneur Celestino Migliore, observateur permanent du Saint-Siège, a demandé que soient réduites l'offre et la demande dans ce domaine.

Rappelant la conférence de l'ONU sur le désarmement de 2001, qui avait vu la mise en place d'un programme d'action visant « à empêcher, combattre et supprimer les échanges illégaux d'armes légères et de petits calibres », Monseigneur

Migliore a souligné l'importance « de mettre d'urgence en œuvre des formes d'actions concrètes ».

Parlant au nom du Saint-Siège, le prélat a précisé qu'il s'agit avant tout de contrer « l'offre et la demande » qui alimentent « ce commerce illicite ». Ainsi, a expliqué Mgr. Migliore, ces actions « devraient tout d'abord renforcer les mécanismes pouvant empêcher, réduire, responsabiliser et contrôler les échanges d'armes. Pour cela, il a demandé l'instauration de « système d'inscription et de traçage » des armes, ainsi que la constitution d'archives ».

Pour limiter la demande, le Saint-Siège propose la mise en place de programmes d'actions visant « à instruire et à éduquer les consciences à une culture de paix et de vie ». (Apic/media/pr).

ÉCONOMIE - DÉVELOPPEMENT

BÉNIN : STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ : REMISE DE DETTE D'UN MONTANT DE 282 MILLIARDS DE F CFA POUR COMBATTRE LA PAUVRETÉ

Le Conseil d'administration de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire international (FMI) ont approuvé les 20 et 24 mars dernier, le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) du Bénin. Quitus est ainsi donné au Bénin. Cela lui permettra de disposer d'une manne financière de plus de 200 milliards de francs CFA à l'initiative renforcée avec les avantages récurrents en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Il y a donc de quoi financer d'importantes actions visant à soulager les couches pauvres: objectif fondamental du budget général de l'État, gestion 2003 en cours.

LA CROISADE ÉCONOMIQUE AU BÉNÉFICE DES PAUVRES

Malgré les performances économiques enregistrées à la suite de divers programmes d'ajustement structurels appliqués au Bénin, la pauvreté n'a pas reculé, révèlent les enquêtes ELAM et ECVR. D'où l'intérêt du DSRP pour le Bénin éligible du coup à l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) avec les avantages récurrents. Pour le ministre béninois des finances et de l'économie, Grégoire Laourou "des ressources financières extérieures substantielles viendront renforcer les ressources internes disponibles pour permettre d'exécuter les programmes essentiels contenus dans le DSRP afin de favoriser la croissance économique au bénéfice des pauvres". Outre l'assistance financière de la communauté internationale, le ministre des finances affirme que "le Bénin bénéficiera de façon irrévocable du montant de remise de dettes extérieures s'élevant à 282 milliards de F CFA". À la direction générale des programmes et de la prospective du ministère d'État, chargé du plan et du développement, on confirme que le montant relatif à l'allègement des dettes est destiné à financer des programmes

visant à lutter contre la pauvreté. Selon Grégoire Laourou, ministre béninois des finances: "la stratégie a été mise en œuvre par la loi des finances 2003 et dont les grandes priorités concernent la consolidation de la stabilité macroéconomique, l'amélioration de l'accès à l'éducation de base et à l'alphabétisation, aux soins de santé primaire et à l'eau potable, la lutte contre le sida, le paludisme et la corruption, la consolidation de la démocratie et la décentralisation, sans occulter la promotion de l'emploi durable et le renforcement des capacités des pauvres à mener des activités génératrices de revenus".

DES POCHEs DE PAUVRETÉ CONTINUENT D'EXISTER



Selon Romain Dègla, directeur général des programmes et de la prospective, "les performances économiques et financières induites par l'application des trois programmes d'ajustement connus au Bénin n'ont pas véritablement contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations et à réduire de manière substantielle la pauvreté. En effet, malgré l'accroissement du taux de croissance qui est passé de -2% en 1989 à 5,2% en 2001, il continue d'exister des poches de pauvreté". Mieux le diagnostic de la situation dressé par la Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté (CNDLP) montre que près de 50% des ménages vivent au-

dessous du seuil de la pauvreté. Cette situation s'est aggravée dans les zones rurales avec plus de 60% de populations pauvres en dépit de l'accroissement du PIB qui est à plus de 5%. Or, indiquent les spécialistes, "avec un taux annuel moyen d'accroissement de la population évalué à 3,2% au cours de la décennie passée, les performances de l'économie doivent être consolidées, car il a été établi que pour réduire significativement et durablement la pauvreté, une croissance réelle d'au moins 7% équitablenent et judicieusement répartie est nécessaire".

Y PARVENIR MAIS COMMENT ?

"En mettant en œuvre la stratégie de réduction de la pauvreté contenue dans le DSRP", répond la commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté et ce conformément

aux engagements pris avec les institutions de Bretton Woods. De ce point de vue, les opportunités offertes grâce à l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) servent, depuis peu, selon les spécialistes, à financer des programmes dans le secteur de l'éducation, de la santé, de la famille, de l'hydraulique et autres. Ainsi, selon Romain Dègla, la dotation budgétaire des trois ordres d'enseignement a doublé, passant de près de 6 milliards à 12 milliards. Ce qui, au dire des autorités du ministère des enseignements primaires et secondaires, a permis de poursuivre la construction de certaines écoles et la réhabilitation d'autres. Outre la construction des foyers de jeunes filles du secondaire de Lokossa et de Natitingou, il est envisagé la construction de 4 autres foyers dans les autres départements. L'objectif est de porter, à terme, le taux de scolarisation des filles du secondaire de 10% à 20%. Le budget programme du département de la santé, porté à 39.430 milliards de F CFA en 2003, a permis d'engager et de poursuivre la réalisation de plusieurs infrastructures sanitaires. À ce jour, indique le ministre béninois de la santé: "dans le souci de réorganiser progressivement la base de la pyramide sanitaire, il a été créé 33 zones sanitaires dont une vingtaine sont fonctionnelles". Entre autres, et selon des statistiques recueillies au ministère de la santé, 30 agents d'hygiène, 42 techniciens sanitaires et 60 relais communautaires sont formés en hygiène et assainissement de base, 550 tradipraticiens et 60 techniciens

de laboratoires sont formés à la lutte contre le paludisme, un centre de traitement de l'ulcère de Buruli est construit à Allada, environ 10 centres de santé de commune sont construits ou réhabilités, un peu plus d'une vingtaine de centres d'actions de solidarité pour l'évolution socio-sanitaire (CASES) sont construits, environ 30 centres de santé d'arrondissement sont construits, 699 latrines ont été construites, un centre de référence de prise en charge intégrée de la drépanocytose est construit. L'accès à l'eau potable étant l'une des principales difficultés auxquelles font face les pauvres notamment dans les zones rurales, les spécialistes en ont fait une préoccupation en y consacrant une dotation conséquente dans le budget 2003. Selon le Directeur général de l'hydraulique, M. Marius Ahokpossi, le taux de couverture en eau potable qui est en moyenne à 60% au niveau national doit passer à 85% en 2005.



Nouvel hôpital de zone de Ouidah

En plus des 9032 points d'eau réalisés en 2002, M. Ahokpossi insiste sur la réalisation de 700 forages, courant 2003.

DES MESURES EN COURS

Au-delà de toutes ces considérations, certaines mesures sont en cours pour le renforcement du cadre macro-économique à moyen terme. C'est dans ce cadre que se situe l'amorce de la levée du monopole de la SONAPRA sur la commercialisation primaire du coton graine. Il n'est de même de l'ouverture de la Société béninoise d'électricité et d'eau (SBEE) aux privés. Un schéma en phase terminale où l'eau sera séparée de l'électricité. Une réforme couplée à d'autres initiatives sous-régionales afin d'avoir en quantité et en qualité de l'énergie à moindre coût pour l'économie béninoise compétitive affirme-t-on à la direction générale de la SBEE.

Selon Romain Dègla, au regard de ses ambitions, le Bénin se prépare pour une rencontre des bailleurs de fonds à Genève en décembre prochain. Objectif : mettre sur la table les moyens internes (390 milliards) disponibles et arracher des partenaires le complément pour renforcer le financement de sa stratégie de lutte contre la pauvreté.

Alain Sessou

